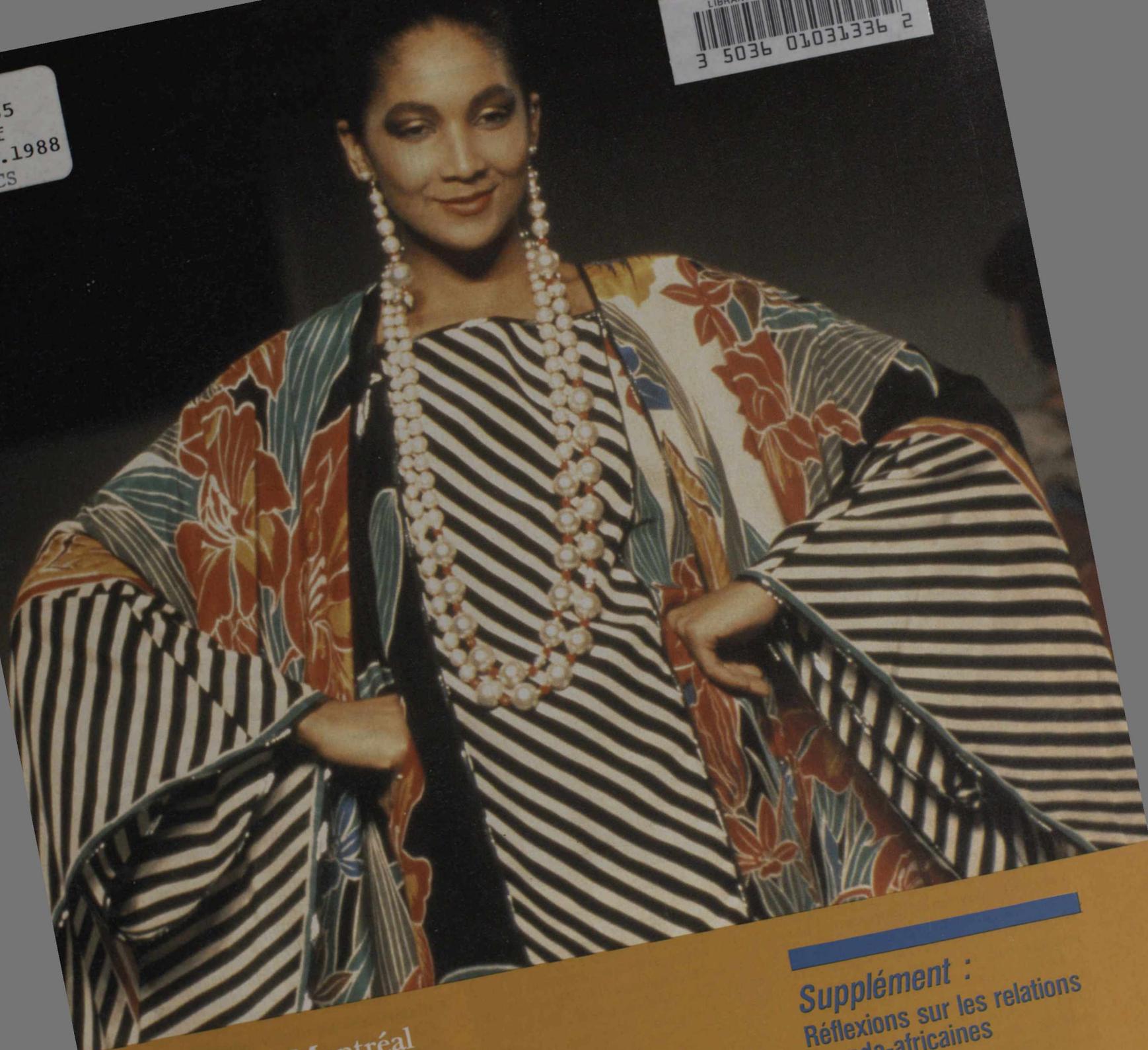


CA1
EA965
C11f
#33 nov. 1988
DOCS

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E
3 5036 01031336 2



- Le Gatt à Montréal
- Apartheid
- Sommet économique — Toronto
- Élections au Canada
- Festival de Jazz à Montréal

Supplément :
Réflexions sur les relations
canado-africaines

Le Canada et l'Afrique

Trimestriel N° 33 Novembre 1988





« L'Afrique fait son entrée dans les négociations commerciales à Montréal »

Le GATT à Montréal — décembre 88

Les récentes « coalitions d'intérêt » ont persuadé plusieurs pays africains qu'ils pourraient peut-être faire modifier certaines règles du GATT en leur faveur.

C'est de l'intérieur qu'il est le plus facile de modifier les règles d'un groupe, quel qu'il soit.

Lorsque ce groupe est l'ensemble des pays commerçants et que les règles sont celles de l'Accord général sur le commerce et les tarifs (GATT), la participation des pays africains prend une importance particulière. Il est généralement admis en Afrique qu'une des façons de faire démarrer la croissance économique est d'accroître le commerce avec les pays développés.

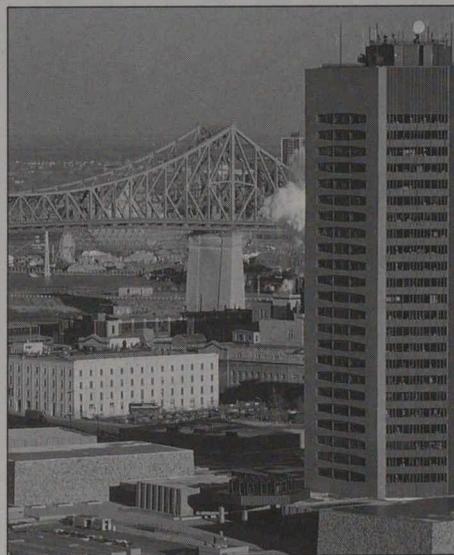
Comme l'enjeu est très grand, les pays commerçants d'Afrique envoient des représentants aux prochaines négociations commerciales mondiales qui se tiennent à Montréal, au Canada, en décembre.

En tant que pays hôte, le Canada est plus qu'heureux d'accueillir les représentants africains à ces discussions qui portent en particulier sur les moyens d'améliorer les règles du GATT. Nous sommes de plus en plus conscients, au Canada comme dans les autres pays développés, que nous avons tout intérêt à ce que les pays en développement participent au processus de négociation des règles afin d'assurer une concurrence loyale sur les marchés mondiaux.

Le Canada est profondément attaché à ce processus. Dans son optique, le GATT constitue la pierre angulaire du système commercial mondial et c'est sur lui que se fondent ses politiques en matière de commerce international. Un des 23 membres fondateurs du GATT en 1948, le Canada a constamment joué depuis un rôle de premier plan dans tout ce qui a marqué l'évolution du système du GATT.

La huitième grande série de négociations du GATT, l'*Uruguay Round*, a été amorcée à Punta del Este, en Uruguay,

en septembre 1986 et doit prendre fin en 1990. Le but de l'importante conférence internationale qui se tient à Montréal cette année est d'examiner les progrès réalisés jusqu'ici dans le contexte de ces négociations, et d'établir le programme des prochains mois. Des ministres de plus de 70 pays sont à Montréal pour faire passer les négociations commerciales multilatérales (NCM) dans leur phase concrète.



Ville de Montréal

Établissement d'objectifs

Les négociations actuelles du GATT ont donné naissance, chez les pays africains, à ce qu'il est convenu d'appeler des « coalitions d'intérêt » dont le Groupe des commerçants loyaux (Groupe Cairns) constitue un exemple en ce qui a trait à la réforme des subventions agricoles. Il n'en fallait pas plus pour persuader nombre de pays africains qu'ils pourraient peut-être faire changer les règles en leur faveur, notamment en facilitant l'accès aux marchés pour leurs ressources naturelles ainsi que pour les produits manufacturés qui exigent beaucoup de main-d'œuvre comme les textiles et les vêtements.

À bien des égards importants, les intérêts des pays africains se rapprochent de

ceux du Canada, qui voudra bien sûr défendre ses objectifs prioritaires et ses intérêts propres. Dans l'ensemble, notre participation à l'*Uruguay Round* fait partie intégrante de la stratégie à deux volets du gouvernement qui consiste, d'une part, à mieux garantir nos relations avec notre principal partenaire commercial, les États-Unis, par la négociation d'un Accord de libre-échange et, d'autre part, à étendre et mieux assurer l'accès des produits canadiens d'exportation aux marchés mondiaux en s'appuyant sur la conclusion de cet Accord lors des négociations de l'*Uruguay Round*.

Les objectifs précis du Canada aux NCM sont :

- d'améliorer l'accès des produits canadiens d'exportation aux marchés en réduisant ou en supprimant les barrières commerciales tarifaires et non tarifaires, notamment à l'égard des produits agricoles et des richesses naturelles;
- de chercher à obtenir, au sein du GATT, des règles plus claires et plus efficaces pour les produits agricoles, afin d'ouvrir les marchés mondiaux aux exportations agro-alimentaires canadiennes et de réduire, de la part des États-Unis et de la Communauté européenne, les subventions à l'exportation qui font du tort aux agriculteurs du monde entier;
- de promouvoir la négociation de règles du GATT dans de nouveaux domaines d'importance majeure comme le commerce des services, ainsi que la propriété intellectuelle et les investissements, dans la mesure où ils ont trait au commerce;
- d'améliorer les règles actuelles du GATT concernant les subventions et l'utilisation, par les gouvernements, de mesures de compensation, d'anti-dumping et de sauvegarde; et
- de faire progresser concrètement la réforme des institutions du GATT, notamment à l'égard du règlement des différends.

Préparatifs pour Montréal

Nous vivons dans un monde interdépendant, de sorte que, dans la même mesure que l'Afrique doit s'intéresser au développement économique du reste du monde, les pays développés doivent se



Palais des Congrès de Montréal

préoccuper de la situation économique des pays africains. Des progrès considérables ont été réalisés au Sommet économique de Toronto, en juin dernier, en ce qui a trait aux discussions concernant l'Afrique et aux problèmes des pays les plus démunis qui ploient sous le poids de leur dette. Le Canada continuera de faire ce qu'il peut pour que le problème de l'Afrique figure de façon préminente à l'ordre du jour du GATT lors de la réunion de Montréal et, par la suite, à celui des sommets économiques ainsi que des réunions de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et des Nations Unies.

Les efforts du Canada ont consisté surtout à aider les pays africains à se préparer pour la réunion de Montréal.

L'Institut de recherches politiques d'Ottawa a récemment envoyé des experts commerciaux en Afrique pour participer à deux conférences sur des questions relatives au GATT auxquelles ont assisté, à Nairobi, au Kenya, et à Abidjan, en Côte-d'Ivoire, des hauts fonctionnaires de toute l'Afrique. La participation canadienne est parrainée par l'Agence canadienne de développement international.

Le but de ces séminaires est de stimuler le développement économique des pays situés au sud du Sahara, d'une part, en augmentant les recettes que ces pays tirent du commerce international et d'autre part, en les amenant à participer à l'*Uruguay Round* de négociations commerciales. En plus de passer en revue toute la gamme des difficultés commerciales et des problèmes économiques internationaux avec lesquels les pays africains sont aux prises, on a examiné les différentes façons d'utiliser le

GATT pour favoriser les intérêts commerciaux et économiques de ces pays.

Cette initiative canadienne s'insère dans une démarche internationale plus vaste. Outre la Banque mondiale, qui a parrainé des travaux de recherche en vue de mettre le doigt sur les dispositions des lois commerciales qu'il serait dans l'intérêt des pays en développement de modifier, la Conférence des Nations

Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) prépare des documents de fond portant sur le commerce; également, le Secrétariat du Commonwealth aide les pays en développement à se préparer pour la réunion de Montréal.

Rien n'a donc été négligé pour faire bon accueil à ces nouveaux membres du cercle des nations commerçantes. ■

Table des matières

Dossier spécial	
Le GATT à Montréal	2
Politique et relations internationales	
Le Canada contre l'apartheid	4
Le prix Nobel de la paix	5
Affaires parlementaires	6
Campagne électorale au Canada	7
Éditorial	
Le Canada, présent sur la scène mondiale	9
Vice-versa — personnalités	
	10
Suivi sur la Francophonie	
	10
Économie — Finance — Commerce	
Sommet économique de Toronto — résultats économiques	12
SR Telecom — société canadienne	13
Industrie canadienne de la télécommunication	15
Album photo	18 et 19
Développement	
Le Canada — développement et redressement économique	20
Ajustement structurel	21
Profils d'ONG canadiennes	21
Le désarmement et le développement	22
Les universités canadiennes et le développement international	23
La formation professionnelle	25
Arts et culture	
Le festival international du Jazz de Montréal	26
Exposition « Le Souffle de l'esprit » Tradition artistique	27
Inter-universitaire	
Centre d'études africaines — Université Dalhousie	28
Le livre canadien	
	29
Sport	
	30
Films	
Communications	
	32
Nouvelles diverses	
Mode	33
L'atmosphère en évolution	34
	35
Relations Canada-Zaïre (verso)	
Page couverture	
Mode canadienne — Wayne Clark, designer	
Photo — Richard Vroom	

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
OTTAWA
NOV 23 1988
RECHERCHES DÉPARTEMENTALES
RETOURNER À LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

Le Canada contre l'apartheid

Réunion de TORONTO des ministres des Affaires étrangères du Comité du Commonwealth.

Le Canada a joué un rôle prépondérant dans les efforts déployés sur la scène internationale pour mettre fin à l'apartheid.

Ce régime institutionnalise le racisme qui se manifeste dans tous les aspects de la vie en Afrique du Sud : la vie sociale, politique, juridique et économique. Dans ce pays-là, une minorité de la population continue de prétendre qu'elle gère un système démocratique, alors même qu'elle dénie à la grande majorité de la population ses droits politiques fondamentaux. Ce paradoxe, exclusivement basé sur la race, est totalement condamné par la communauté mondiale.

La rançon de sang et de souffrance qu'il a fallu payer a été très élevée : depuis 1984, des milliers de personnes ont été tuées et des dizaines de milliers ont été emprisonnées sans procès. Des organisations en quête de changements fondamentaux sans faire appel à la violence ont été bannies, des journaux ont été interdits et la campagne de censure et de propagande du gouvernement de Pretoria s'est intensifiée.

Avec l'appui de ses principaux partis politiques et de la grande majorité de sa population, le Canada s'est opposé à l'apartheid en des termes non équivoques. M. Joe Clark, secrétaire d'État

toute une série de mesures sévères, unilatéralement ou de concert avec les Nations Unies et le Commonwealth.

Le Commonwealth se doit, de par ses antécédents historiques, d'assumer un rôle de premier plan dans la lutte contre l'apartheid, ce en quoi le Canada a grandement contribué à en orienter les efforts. Le Canada a adopté toutes les sanctions économiques et autres auxquelles le Commonwealth a acquiescé. Par exemple, il a banni tout nouveau prêt bancaire à l'Afrique du Sud et tout nouvel investissement dans ce pays, de même que les importations de certains produits sud-africains, comme les produits agricoles, l'uranium, le charbon et l'acier. Il a mis fin aux programmes de soutien des entreprises exportant en Afrique du Sud ou en Namibie.

Le Canada vient également en aide aux victimes et aux opposants du régime et il appuie les pays voisins de l'Afrique du Sud. L'an passé, par exemple, le Canada a fourni plus de cinq millions de dollars pour l'éducation, le développement communautaire et l'aide juridique et humanitaire aux victimes de l'apartheid. Cette somme sera substantiellement accrue. Le Canada a également versé des fonds importants à certains programmes des Nations Unies destinés à secourir les réfugiés de l'Afrique du Sud et de la Namibie. Le pays est très actif en ce qui a trait aux initiatives visant à renforcer les économies des pays voisins de l'Afrique du Sud afin de les rendre moins vulnérables aux pressions exercées sur eux par ce pays. Au fait, le Canada accorde des subventions annuelles de 40 millions de dollars à la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe, organisme d'aide régionale regroupant neuf pays, ainsi que 100 millions de dollars annuellement en aide bilatérale à ses membres.

Sous la présidence du premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, les chefs de gouvernement du Commonwealth sont convenus, lors de leur réunion d'octobre 1987 à Vancouver, d'un vaste programme d'action pour combattre l'apartheid en imposant des sanctions, en accordant de l'aide aux régions frontalières, et en encourageant le dialogue et les efforts visant à contre-carrer la propagande et la censure sud-africaine.

Le Canada préside également un comité formé des ministres des Affaires étrangères de huit pays du Commonwealth. Les membres de ce comité se



Réunion du comité du Commonwealth sur l'apartheid à Toronto

Tout en maintenant son régime ségrégationniste intact, le gouvernement de l'Afrique du Sud avoue qu'il ne peut le justifier, pas plus devant les Sud-Africains que devant le reste du monde. Il prétend au contraire que l'apartheid n'existe plus dans les faits. Cependant la majorité noire est encore privée de ses droits politiques et on exerce encore des contrôles sur les endroits où les gens peuvent vivre. D'énormes iniquités sociales et économiques demeurent encore le lot des victimes de l'apartheid. Le racisme continue d'être la pierre angulaire de la société sud-africaine.

Durant la présente décennie, la majorité noire du pays a montré qu'elle est prête à payer le prix qu'il faut pour obtenir le respect de ses droits. Le gouvernement a répliqué au malaise croissant que cause la discrimination systéma-

aux Affaires extérieures, a déclaré : « Les Canadiens abhorrent la pratique du racisme institutionnalisé dans un pays qui prétend partager nos valeurs et ils en sont offensés ».

Grâce aux forums internationaux auxquels il adhère, comme par exemple l'Organisation des Nations Unies, le Commonwealth et la Francophonie, le Canada a veillé à ce que des pressions internationales concertées continuent d'être exercées pour que des négociations soient entreprises avec les dirigeants noirs, afin d'établir un gouvernement non racial et représentatif en Afrique du Sud et d'accorder à la Namibie l'indépendance à laquelle elle a droit.

Afin de convaincre le gouvernement sud-africain que des progrès réels s'imposent d'urgence, le Canada a pris

réuniront périodiquement avant la prochaine conférence du Commonwealth afin de donner aux efforts déployés par ce dernier en Afrique du Sud un haut niveau d'impulsion et une direction précise. Ce comité s'est réuni pour la première fois à Lusaka, en Zambie, en février 1988, et de nouveau à Toronto au Canada, au début d'août 1988.

Réunion de Toronto en août 1988

À Toronto, le Comité a proposé un certain nombre de mesures destinées à élargir, resserrer et intensifier les sanctions prises contre l'Afrique du Sud. Il a été convenu de prendre divers moyens pour inciter d'autres pays à faire leurs sanctions commerciales du Commonwealth. D'autres mesures ont été proposées, notamment le renforcement des inspections douanières, l'intensification des enquêtes en cas de violations des sanctions, l'établissement de peines plus lourdes pour les contrevenants et l'interdiction des transferts de technologie susceptibles d'aider l'Afrique du Sud à contourner les sanctions actuelles.

Le Canada et d'autres membres ont aussi convenu de renforcer les restrictions relatives aux nouveaux prêts et investissements. Les pays membres demanderont à leurs institutions financières de veiller à ce que le financement du commerce n'augmente pas. Des mesures seront prises pour faire en sorte que les prêts ne soient pas rééchelonnés sur plus d'un an et les membres s'efforceront d'obtenir l'interdiction internationale de l'assurance des crédits à l'exportation et des prêts à l'exportation.

Échec aux mesures de censure et de propagande de l'Afrique du Sud

Le Canada et les autres membres du Comité ont aussi fixé leur attention sur le vaste effort de propagande et de censure entrepris par l'Afrique du Sud, dans le but premier d'influer sur les décisions de la communauté internationale concernant les sanctions. En plus de préparer et de présenter une stratégie destinée à contrecarrer ces efforts, le Canada s'est engagé à verser un million de dollars pour sa mise en œuvre. Entre autres choses, le Canada appuiera la formation de journalistes sud-africains, il

Le Canada et l'Afrique

Le prix Nobel de la paix aux forces de maintien de la paix des Nations Unies

Le prix Nobel de la paix 1988 a été attribué, par le comité Nobel, aux Casques bleus de l'Organisation des Nations Unies (ONU) qui, depuis des dizaines d'années, sillonnent les zones de conflit du globe pour tenter d'en garantir la pacification.

Le prix récompense l'ensemble des 14 forces distinctes composées à parts égales de Casques bleus, légèrement armés, et de Bérêts bleus, c'est-à-dire les observateurs.

Ces forces — engagées depuis 1948 sur diverses zones de conflits — participent au respect d'accords passés entre deux parties, à l'éventuel désengagement des forces en présence et au maintien de la paix. Elles ont contribué à réduire les tensions là où un armistice a été négocié, mais où un traité de paix reste à signer.

Elles ont, par leur présence, apporté une contribution décisive dans la mise en route des négociations actuelles de paix.

Le premier ministre Brian Mulroney a moussé hier la candidature du Canada au Conseil de sécurité en liant l'obtention du prix Nobel de la paix par les forces des Nations-Unies au soutien constant du Canada à ces missions.

« Nous avons fait partie de toutes les forces de maintien de la paix de l'ONU depuis sa fondation. Ce fut souvent difficile et coûteux, mais nous sommes fiers d'avoir pu ainsi contribuer à apporter la stabilité aux points chauds du globe », a déclaré M. Mulroney.

Le Premier ministre a été chaleureusement applaudi par les membres de l'Assemblée générale de l'ONU, au moment où il rendait hommage « aux hommes et aux femmes qui patrouillent courageusement des zones dangereuses pour y faire triompher la paix ».

Plus de 80 000 soldats canadiens ont participé, depuis 1947, à 11 missions de maintien de la paix et à 7 missions d'observation, au cours desquelles 79 Canadiens sont morts. Aujourd'hui, plus de 2 000 soldats canadiens — notamment sur la frontière irano-irakienne et à Chypre — participent à ces missions.

Dans un communiqué publié peu après l'intervention de M. Mulroney, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, souligne d'ailleurs que le maintien de la paix, tel que nous le connaissons aujourd'hui, tire son origine d'une initiative canadienne. ■



Hôtel de Ville de Toronto

contribuera à un fonds de lutte juridique contre la censure en Afrique du Sud, et collaborera plus étroitement avec les personnes que cette situation préoccupe, au pays et ailleurs, pour réduire l'efficacité de la propagande diffusée par le gouvernement de Pretoria.

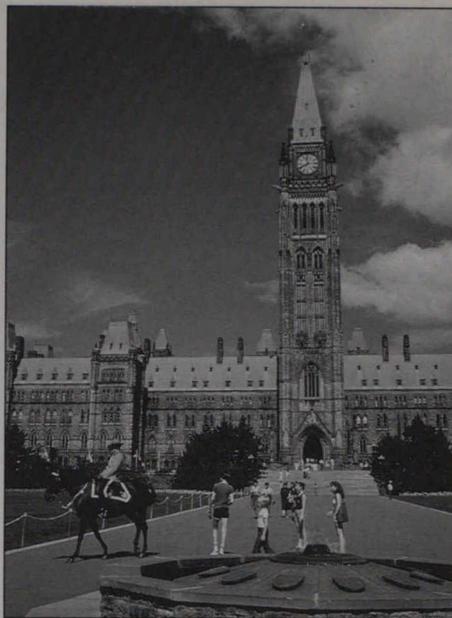
Pour garder bien en évidence les horreurs de l'apartheid, le Canada a organisé un festival culturel ainsi qu'un débat public sur la censure et la propagande. Ces deux activités ont sensibilisé le public, les médias internationaux et les membres du Comité eux-mêmes aux problèmes en cause, de façon personnelle et directe. Comme le disait l'un des participants sud-africains, « il est encourageant d'apprendre que des gens d'autres pays s'inquiètent de ce qui se passe dans le vôtre ».

Le Comité des ministres des Affaires étrangères se réunira de nouveau au début de l'an prochain (1989) à Harare pour continuer de chercher des moyens pratiques d'exercer des pressions sur le gouvernement de Pretoria afin de l'amener à abolir l'apartheid. Le Canada continuera, tant au sein qu'en dehors de ce Comité, de jouer un rôle de premier plan en vue de susciter, par des moyens pacifiques, des changements fondamentaux en Afrique du Sud. ■

Le Canada au Conseil de sécurité de l'ONU

Le Canada retourne au Conseil de sécurité de l'ONU après dix ans d'absence, à la suite de son élection en octobre 1988 à titre de membre non permanent pour la période 1989-1990.

Depuis la fondation des Nations Unies, le Canada a été membre du Conseil de sécurité à quatre reprises (1948-1949, 1958-1959, 1967-1968 et 1977-1978). Sa participation au Conseil est considérée comme une obligation importante et la preuve concrète de son engagement à l'égard de la promotion de la paix et de la sécurité internationale. ■



Tour de la paix — le Parlement canadien

Participation des forces armées canadiennes aux forces internationales de maintien de la paix et aux missions d'observation — de 1947 à nos jours

Opération	Endroit	Dates	Effectif maximum	Effectif actuel
Commandement des Nations Unies en Corée (UNCK)	Corée	1950-1954	8 000	—
Force d'urgence des Nations Unies (FUNU I)	Égypte	1956-1967	1 007	—
Opération des Nations Unies au Congo (ONUC)	Congo	1960-1963	421	—
Autorité exécutive temporaire des Nations Unies (UNTEA)	Nouvelle-Guinée occidentale (à présent Irian occidental)	1962-1963	13	—
Force des Nations Unies à Chypre (UNFICYP)	Chypre	1964-	1 126	580
Force d'urgence des Nations Unies (FUNU II)	Égypte (Sinai)	1973-1979	1 145	—
Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD)	Israël/Syrie (Hauteurs du Golan)	1974-	220	225
Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL)	Liban	1978 (avr. -sept.)	117	—
Commission temporaire des Nations Unies pour la Corée (UNTCOK)	Corée	1947-1948	Non connu	—
Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP)	Cachemire	1949-1979	27	—
Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST)	Égypte Israël Jordanie Liban Syrie	1954-	20	22
Commission militaire du commandement des Nations Unies pour l'armistice (UNCMAC)	Corée	1953-	2	1
Groupe d'observation des Nations Unies au Liban (UNOGIL)	Liban	1958-1959	77	—
Mission d'observation des Nations Unies au Yémen (UNYOM)	Yémen	1963-1964	36	—
Missions d'observation des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan (UNIPOM)	Frontière indo-pakistanaise	1965-1966	112	—
Commission internationale de surveillance et de contrôle (CICS)	Cambodge-Laos-Vietnam	1954-1974	133	—
Commission internationale de contrôle et de surveillance (CICS)	Vietnam du Sud	1973	248	—
Équipe d'observation au Nigeria (OTN)	Nigeria	1968-1969	2	—
Force multinationale et observateurs (FMO)	Sinai	1981	140	140
Depuis, le Canada a aussi participé aux opérations des Nations Unies en Afghanistan et à la frontière irano-iraquienne.				

AFFAIRES PARLEMENTAIRES

Dissolution du Parlement — Élections le 21 novembre 1988

Le 2 octobre 1988, le premier ministre, le très honorable Brian Mulroney, a annoncé la dissolution du 33^e Parlement du Canada après avoir consulté le Gouverneur général, M^{me} Jeanne Sauvé. L'élection d'une nouvelle Chambre des communes a eu lieu le lundi 21 novembre 1988. À la dissolution, les Conservateurs détenaient 203 sièges, les Libéraux 38 et le NPD 32. Cinq sièges étaient libres et quatre étaient détenus par des indépendants.

Le nombre de circonscriptions (et sièges) qui ont fait l'objet des élections du 21 novembre, la 34^e depuis la Confédération, est passé de 282 à 295 à la suite d'une redistribution de la carte électorale. ■

Session du Parlement — 33^e législature

La deuxième session de la 33^e législature, qui s'est terminée à la fin de septembre 1988 avec la dissolution du Parlement, aura été la deuxième plus longue de l'histoire.

Au cours de cette session, quelque 299 projets de loi ont été présentés à la Chambre des communes : 161 d'entre eux émanaient du gouvernement et les autres 138 étaient des initiatives d'intérêt privé. Entre autres, les projets sur le libre-échange avec les États-Unis, l'entente du lac Meech sur la constitution, les pensions, les langues officielles, les groupes de pression, l'avortement, la privatisation d'Air Canada, les banques, la fiscalité, l'environnement, les conflits d'intérêts, les services de garde pour les enfants auront retenu particulièrement l'attention des Canadiens.

Les députés se seront donc réunis pendant 366 journées parlementaires durant cette session. La plus longue session de l'histoire a eu lieu d'avril 1980 à novembre 1983, soit 591 jours de délibérations. ■

Élections au Canada

Campagne électorale

Le système électoral est la clef de voûte du processus démocratique tel que pratiqué au Canada. Les élections se tiennent à tous les niveaux de gouvernement, soit fédéral (national), provincial et municipal.

Avec la dissolution de la 33^e législature à la fin septembre 1988, le Premier ministre du Canada, après plus de quatre ans au pouvoir, déclenchait une élection au niveau fédéral, c'est-à-dire, à l'échelle nationale.

Pour la plupart des Canadiens, une élection fédérale est un événement captivant. L'électeur a en effet l'occasion d'exprimer son opinion quant au choix de la personne qui le représentera au Parlement.

Le Canada est une démocratie parlementaire. Les Canadiens sont donc représentés au Parlement fédéral par des hommes et des femmes qu'ils élisent directement. Agissant toujours au nom des citoyens, ces élus prennent des décisions, adoptent des lois et expriment leurs opinions sur les questions de compétence fédérale.

Le but des élections est de permettre à chaque citoyen adulte de participer au choix de la personne qui doit le représenter. Grâce aux élections, les Canadiens peuvent réélire leurs députés ou les remplacer par de nouveaux représentants.

Principes fondamentaux

Le système électoral du Canada est basé sur le système britannique. Le Parlement fédéral canadien comporte une chambre haute (le Sénat), dont les membres sont nommés par le Gouverneur général sur la recommandation du Premier ministre, et une chambre basse élue (la Chambre des communes).

Pour fins d'élections à la Chambre des communes, le Canada est divisé en 295 circonscriptions électorales. Un seul député est élu pour représenter chaque circonscription, même si un nombre illimité de personnes peuvent se porter candidates à l'élection. Le Premier ministre est généralement le chef du

parti qui compte le nombre le plus élevé de députés et doit avoir la confiance de la majorité de la Chambre, ce qui peut parfois nécessiter le soutien de députés des autres partis.

Déclenchement de l'élection

À la demande du Premier ministre, le Gouverneur général dissout le Parlement et fixe la date de l'élection. Il ou elle fixe aussi la date à laquelle les brefs d'élection doivent être retournés ainsi que la date à laquelle le nouveau Parlement sera convoqué. Ces dates sont ensuite annoncées par proclamation du Gouverneur général. Selon la *Loi électorale du Canada*, la date de l'élection doit être fixée au moins 50 jours à l'avance pour permettre aux responsables de remplir leur rôle. Le Premier ministre, ou une personne agissant en son nom, avise le Directeur général des élections qu'une élection générale a été déclenchée. Les partis politiques et les candidats lancent presque aussitôt leur campagne officielle; il se peut que leur « pré-campagne » ait démarré plusieurs mois auparavant.

Les intervenants

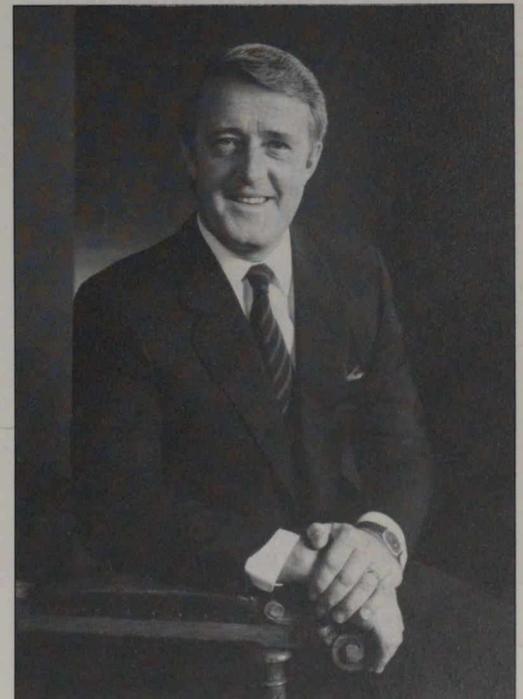
La plupart des gens croient que les partis et leurs chefs sont les acteurs principaux d'une élection fédérale. En réalité, plusieurs autres personnes jouent un rôle tout aussi important : les électeurs, les candidats et les personnes qui travaillent activement à les faire élire, ainsi que les membres non partisans du personnel électoral, ce qui inclut le Directeur général des élections du Canada, les présidents d'élection et le personnel d'Élections Canada.

Comment l'on devient candidat

Même si la loi autorise maintenant la plupart des Canadiens âgés de 18 ans et plus à briguer les suffrages, tous les candidats doivent se conformer à certaines règles. En premier lieu, pour que la personne qui se porte candidate puisse être appuyée par un parti, elle doit d'ordinaire être choisie lors d'une assemblée d'investiture tenue par les membres du parti dans la circonscription électorale concernée. Le candidat ou la candidate doit également présenter une lettre d'appui du chef du parti. (La plupart des candidats à l'élection à la Chambre des

communes sont membres d'un parti politique. Il en était ainsi même avant la Confédération, en 1867.)

Les candidats qui n'ont pas l'appui d'un parti peuvent se présenter comme indépendants. De plus, chaque candidat doit recueillir un nombre déterminé de signatures d'électeurs sur un bulletin de présentation et verser un cautionnement en argent. Ces formalités visent à prouver que les candidats jouissent d'un certain appui. Chaque candidat doit également nommer un agent officiel et un vérificateur.



Le premier ministre et chef du Parti progressiste-conservateur M. Brian Mulroney

Durée du mandat

La Constitution canadienne fixe à cinq ans la durée maximale d'une législature. Cependant, il est très rare qu'une législature dure aussi longtemps. Habituellement, les élections fédérales sont déclenchées à tous les quatre ans ou quatre ans et demi. Elles peuvent d'ailleurs être provoquées encore plus tôt, si, par exemple, un gouvernement est défait sur une question importante à la Chambre des communes.

Les élections se suivent parfois d'assez près. Ainsi, celles de 1979 et de 1980 ont eu lieu à neuf mois d'intervalle seulement. Entre 1962 et 1968, le pays a connu quatre élections générales.

Depuis la Confédération, la durée moyenne d'une législature a été de 40 mois. ▶

Un bref historique

Les premières élections en territoire canadien se déroulèrent en 1758, année où les colons de la Nouvelle-Écosse élurent une assemblée représentative. Quatre-vingt-dix ans plus tard, soit en 1848, les élections acquirent une plus grande importance avec l'avènement du gouvernement responsable.

Les premières élections au pays étaient fort différentes de celles d'aujourd'hui. Le droit de voter et de se faire élire était réservé à une minorité de propriétaires et les femmes étaient exclues. Comme chaque circonscription électorale ne comptait qu'un ou deux bureaux de scrutin, les électeurs devaient souvent parcourir de longues distances pour se rendre à l'endroit désigné pour voter. Le scrutin durait plusieurs jours et avait lieu à des dates différentes d'une circonscription à l'autre.

Le système électoral canadien a évolué en dépit d'obstacles majeurs, et peut-être en fait grâce à eux. Par exemple, la dispersion géographique de la population, certaines communautés étant situées à des distances considérables les unes des autres, rend l'accès aux bureaux de scrutin difficile pour certains électeurs. Certaines circonscriptions sont vastes et très peu peuplées. Celle de Nunatsiak, par exemple, dans les Territoires du Nord-Ouest, s'étend sur plus de deux millions de kilomètres carrés et compte une population d'à peine 21 000 personnes. Par contraste, Rosemont, au Québec, la plus petite circonscription électorale du pays, n'a qu'une superficie de huit kilomètres carrés, mais sa population atteint 90 000 personnes.



Le chef du Nouveau Parti démocratique
M. Ed Broadbent

Les six fuseaux horaires du pays constituent également une certaine difficulté. Avant l'avènement des réseaux téléphoniques et de télécommunications, il fallait parfois plusieurs jours pour rejoindre les régions éloignées. Mais aujourd'hui, malgré les différences d'heures, les élections générales se déroulent en une seule journée.

Le droit de vote

Intégrée à la Constitution canadienne, la *Charte des droits et libertés* garantit à tous les citoyens du Canada le droit de voter aux élections fédérales. Ce droit est le fruit d'une longue évolution. Les Canadiens bénéficient maintenant du « suffrage universel », ce qui signifie que presque tous les citoyens et citoyennes de 18 ans et plus ont le droit de voter.

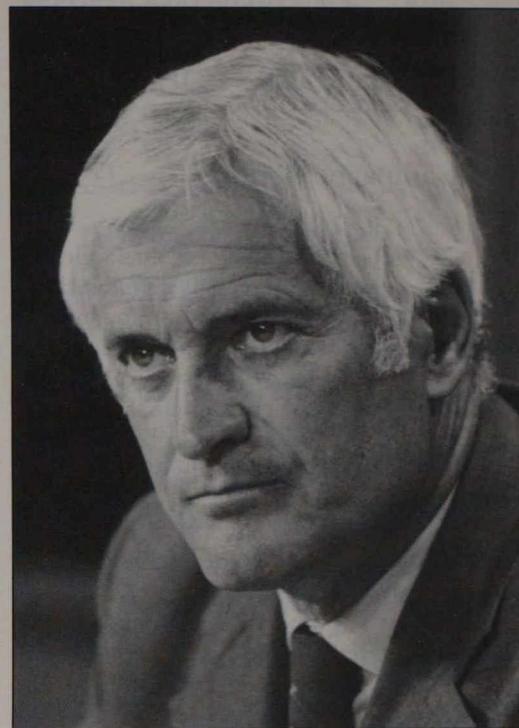
Le mode de scrutin canadien est majoritaire uninominal à un tour, ou « à majorité relative », car le candidat qui obtient le plus de votes remporte l'élection. Il n'est pas nécessaire que les candidats obtiennent plus de 50 % des voix (la majorité absolue) ou que les partis se voient attribuer des sièges en proportion des voix obtenues (système de représentation proportionnelle).

La campagne électorale de 1988

En période électorale, l'attention du public porte d'abord et avant tout sur la campagne des partis politiques.

Plusieurs partis briguent les suffrages des Canadiens mais les trois qui retiennent surtout l'attention sont : le Parti progressiste-conservateur, dont le chef est l'actuel premier ministre Brian Mulroney, lequel détient le pouvoir depuis l'élection de 1984; le Parti libéral du Canada, dont le chef est John Turner, qui avait succédé à Pierre E. Trudeau comme Premier ministre en 1984 (le Parti libéral constituait l'opposition officielle durant le 33^e Parlement; avant l'élection de 1984, le Parti libéral avait détenu le pouvoir depuis 1963 à l'exception d'une période de sept mois en 1979); enfin le Nouveau parti démocratique avec son chef Ed Broadbent.

Durant la campagne électorale, les sondages indiquaient un partage des intentions de vote qui se reflétait dans une alternance en première place entre les Conservateurs et les Libéraux.



Le chef du Parti libéral du Canada
M. John Turner

Les résultats de l'élection du 21 novembre sont : 169 sièges pour les Progressistes-Conservateurs (parti du premier ministre Brian Mulroney), soit 43 % des voix exprimées, 83 sièges pour les Libéraux, soit 32 % des voix, et 43 sièges pour les Néo-démocrates, soit 20 % des voix. De plus, 5 % des voix sont allées à divers autres partis (9) et quelques indépendants, mais qui n'ont pu obtenir de siège.

Plus de 17 400 000 de Canadiens étaient admissibles à voter et plus de 74 % se sont prévalus de ce droit le 21 novembre dernier. ■

On nous écrit.

Dans le nouveau format de la revue *Le Canada et l'Afrique*, la rédaction publiera trimestriellement, une lettre (ou des extraits) d'un de ses lecteurs.

Nous vous invitons donc à nous écrire, non seulement pour nous transmettre vos vues sur la revue, mais aussi pour nous faire part de vos opinions sur les sujets discutés dans chacun des numéros.

Au plaisir donc de vous lire sous peu.

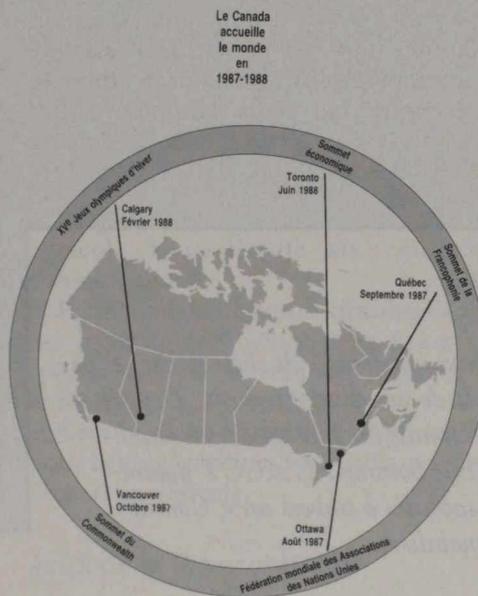
La rédaction.

Le Canada présent sur la scène mondiale

- *La dignité humaine*
- *Maintien de la paix*
- *Développement et partage de la richesse mondiale*
- *Environnement — préservation du capital-ressources*
- *Multilatéralisme*

Le mouvement en faveur de la dignité humaine est maintenant irréversible. Il se produira inévitablement un changement fondamental en Afrique du Sud. Reste à savoir quand et comment se produira ce changement et à quel prix en vies humaines. Nous devons faire en sorte que ce soit bientôt et de façon pacifique et que soit préservé un cadre propice à l'émergence d'une société démocratique et non raciale en ce pays.

Certains conflits régionaux continuent de défier notre courage et notre imagination. Qui aurait prédit, il y a un an, que l'Union soviétique serait aujourd'hui en train de retirer ses troupes d'Afghanistan, que les troupes vietnamiennes commenceraient à se retirer du Cambodge, que les troupes du maintien de la paix de l'ONU patrouilleraient la frontière entre l'Iran et l'Irak, que les négociations sur l'Angola et le Sahara occidental commenceraient à porter fruit, que le Secrétaire général de l'ONU serait en train de discuter de l'indépendance de la Namibie avec le



gouvernement sud-africain? Voilà autant d'exemples à l'honneur du multilatéralisme et de l'ONU.

L'extrême pauvreté de certains pays et les graves menaces qui pèsent sur notre environnement nous posent un double défi. Il n'y aura pas de véritable sécurité tant que ces problèmes n'auront pas été réglés.

La pauvreté menace la sécurité, elle compromet l'égalité, elle tue l'espoir.

Le Canada vient de terminer une revue de sa politique d'aide publique au développement. Il a remanié ses priorités de manière à reconnaître aux femmes un rôle particulier dans le développement, à améliorer qualitativement et quantitativement l'aide qu'il accorde, et à la concentrer sur les populations les plus démunies dans les pays les plus pauvres.

Il ne s'agit pas d'une attitude altruiste. Tous les pays, qu'ils soient du Nord ou du Sud, riches ou pauvres, trouveront également leur compte dans un partage plus équitable de la richesse mondiale. C'est d'ailleurs pourquoi notre programme d'aide est maintenant entièrement composé de subventions.



Le premier ministre Brian Mulroney à l'ONU

L'Afrique est un cas particulier. Le Canada a pris ses responsabilités dans la mise en oeuvre du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique. Au cours des cinq prochaines années, l'Afrique recevra près de la moitié de toute l'aide canadienne bilatérale. Il faudra aussi que les nations visées adoptent des politiques économiques et des stratégies de développement solides.

Le monde vit actuellement une crise environnementale comme il n'en a jamais connue jusqu'ici. La Nature nous lance un cri d'alarme que nous aurions grand tort de ne pas écouter. Nous avons besoin d'un regain de croissance économique, certes, mais d'une croissance qui préserve le capital-ressources de notre planète, non d'une croissance qui empoisonne l'air que nous respirons et l'eau que nous buvons.

L'effet de serre, l'appauvrissement de la couche d'ozone et le stockage des déchets toxiques sont des sujets de préoccupation mondiale.

Le Canada appuie entièrement l'idée d'un Sommet des chefs de gouvernement sur les questions d'environnement. De toute évidence, les nations riches doivent faire davantage pour aider les pays en développement à atteindre une croissance qui ne détruit pas leur environnement.

Le Canada mettra sur pied un centre destiné à promouvoir sur la scène internationale le concept écologique du développement viable. Ce centre, qui sera situé à Winnipeg (Manitoba), collaborera étroitement avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et d'autres organisations internationales à vocation semblable.

Le Canada est tout à fait en faveur de la tenue d'une conférence des Nations Unies sur le développement viable en 1992. ■

Affaires extérieures
Canada

 External Affairs
Canada

Le Canada et l'Afrique

Publié par le ministère des Affaires extérieures
Ottawa, Canada

Publication trimestrielle

Pour abonnement et information s'adresser à :

(Étranger :) L'Ambassade du Canada

ou au

(Canada :) Ministère des Affaires extérieures
Direction des Programmes pour
l'Afrique et le Moyen-Orient
Ottawa (Ontario)
Canada
K1A 0G2

Canada

Escales du président Diouf au Canada

SÉNÉGAL — Lors de ses escales au Canada, en route pour le Japon en juin dernier, le Chef de l'État sénégalais et hôte du prochain Sommet francophone s'est entretenu à Ottawa avec S.E. le Gouverneur général du Canada, M^{me} Jeanne Sauvé, le Premier ministre, le très honorable Brian Mulroney, ainsi qu'avec l'honorable Monique Landry, ministre des Relations extérieures et du Développement international. ■

Entretien Biya - Mulroney à New York

CAMEROUN — Lors de leur passage à New York le 29 septembre dernier, pour participer au débat de l'Assemblée générale des Nations Unies, S.E. le Président Paul Biya du Cameroun et le très honorable Brian Mulroney, Premier ministre du Canada, ont eu un bref mais fructueux entretien au cours duquel on passa en revue divers sujets d'intérêt mutuel, tant sur le plan bilatéral que multilatéral. Il s'agissait de la première rencontre des deux hommes d'État depuis la visite officielle au Canada du Président camerounais en novembre 1986. ■

M^{me} Marie-Thérèse Houphouët-Boigny séjourne au Canada

CÔTE-D'IVOIRE — Afin de faire connaître l'organisme N'daya International, voué à l'aide à l'enfance déshéritée et dont elle est la Présidente, M^{me} Marie-Thérèse Houphouët-Boigny a effectué un bref séjour au Canada au mois de juin dernier.

M^{me} Houphouët-Boigny a profité de son passage en terre canadienne pour rencontrer des responsables d'organismes du pays tels que OXFAM, Les Oeuvres du Cardinal Léger, le CECI, Solidarité Sahel et Carrefour international. Elle a aussi visité l'Hôpital pour enfants Sainte-Justine, à Montréal. À Ottawa, l'épouse de S.E. le Président de la Côte-d'Ivoire s'est notamment entretenue avec M^{me} Margaret Catley-Carlson, présidente de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et a également été reçue à Rideau Hall par S.E. le Gouverneur général, M^{me} Jeanne Sauvé. ■

Suivi sur la Francophonie

La Francophonie est en pleine évolution. Deux conférences de chefs d'État et de gouvernement ont contribué à asseoir les bases de son développement. Des priorités ont été établies, des fonds dégagés. Un Comité du suivi et des réseaux fonctionne régulièrement, préparant le troisième Sommet. L'ACCT notamment se voit directement associée aux responsabilités à travers un « Comité conjoint ». L'ensemble des institutions est mobilisé.

Le Comité issu du Sommet de Québec (CIS) s'est réuni à dix reprises du 30 octobre 1987 au 17 juin 1988, sept fois à Paris, en alternance à l'Ambassade du Canada et à la Délégation générale du Québec, une fois à Marrakech, une fois à Bruxelles et une fois à Antananarivo.

Le CIS a approuvé son « Rapport d'étape » (couvrant la période du 5 septembre 1987 au 31 mai 1988) lors de sa X^e réunion tenue à Antananarivo (Madagascar) en juin 1988.

M. Jean-Paul HUBERT, coordonnateur fédéral de la Francophonie, en est le président depuis avril 1988. Il remplace S.E. M. Lucien BOUCHARD, ancien ambassadeur à Paris, nommé Secrétaire d'État du Canada.

Énergie

La création d'un Institut de l'Énergie a occupé une place prépondérante dans l'activité du réseau.

Pour le reste, les activités du réseau portent sur trois programmes majeurs : diffusion de la connaissance, maîtrise de l'énergie, électrification.

Le Canada et l'Afrique

Culture et communication

Volet des industries culturelles :

- Livres de poche francophones : 10 à 12 titres seront publiés avant le 3^e Sommet.
- Centres de lecture et d'animation culturelle en milieu rural : les centres déjà existants au Bénin et au Sénégal seront équipés en matériel audiovisuel; une étude est en cours concernant l'implantation de nouveaux centres en Côte-d'Ivoire, au Burkina Faso et au Niger.
- Salon du Livre de Paris (avril 1988) : un espace francophone de 700 m² a été mis à la disposition de l'ACCT grâce à un fonds multilatéral de 3 500 000 FF.
- Festival du cinéma francophone : un groupe de travail réunissant la Communauté française de Belgique, le Canada, le Canada-Québec, la France, le Mali, le Maroc et la Suisse s'est réuni à Bruxelles pour la première fois en juin dernier. On rédigera un rapport qui sera présenté au

Sommet de Dakar. La deuxième réunion était prévue pour octobre 1988.

- TV 5 : l'organisme canadien de contrôle des télécommunications a accordé une licence de diffusion pour le Canada, opérationnelle depuis le 31 août 1988. Un programme expérimental assurant la diffusion partielle de TV 5 Europe vers l'Afrique sera diffusé de décembre 1988 à avril 1989. Une évaluation sera soumise au 3^e Sommet.
- CEMAF (Centre d'Échanges Multilatéraux d'Actualités Francophones) : des statuts ont été adoptés et un Comité de gestion constitué.

Information scientifique et développement technologique

Les projets les plus avancés sont :

- la Banque internationale d'informations bibliographiques sur les États francophones (BIEF); 31 pays ont apporté leur contribution.
- l'Espace informatique francophone : les contacts sont établis pour produire

un inventaire des infrastructures d'accueil informatiques et télématiques.

Industries de la langue

Trois secteurs principaux :

- Recherche et développement industriel (17 projets).
- Néologie et terminologie (5 projets).
- Formation et perfectionnement (4 projets).

De plus, 12 programmes de l'UREF comprenant notamment l'édition de livres et revues scientifiques, la coproduction de logiciels, et des échanges inter-universitaires.

Solidarité

La gestion de trois fonds a été confiée au Programme spécial de développement de l'ACCT :

- le fonds volontaire pour le Tchad destiné au renforcement des systèmes éducatifs, à la formation des éducateurs et au développement des infrastructures scolaires. Les contributions reçues jusqu'à présent s'élèvent à 5 millions de FF.
- le fonds volontaire pour le Liban (12 projets présentés au comité ad hoc composé des contributeurs du Liban et de l'ACCT).
- les Bourses en faveur des victimes de l'apartheid, programme en collaboration avec le Commonwealth (*Village du Bénin*).

Médias et éducation

Lors de la 40^e session de la Confemen (Conférence des Ministres de l'Éducation Nationale) tenue à Bujumbura du 11 au 16 avril 1988, le Burundi a proposé la création d'une association des pays francophones utilisant des médias audio-visuels dans le domaine de l'éducation.

Cette association aurait notamment pour but de constituer une médiathèque adaptée aux domaines de l'enseignement et d'organiser une formation spécifique en audio-visuel.

Autres activités

Lors de sa 7^e réunion à Marrakech en mars 1988, le CIS a créé un « Sous-comité sur l'avenir des institutions francophones », présidé par le représentant du Québec, M. Jean-Louis ROY.

Un « Sous-comité pour la promotion des cultures nationales » a également été créé lors de la 8^e réunion du CIS à Bruxelles. Son président est le représentant du Gabon, M. MINZAMBE. L'enseignement et la promotion du français et des langues nationales constituent les préoccupations majeures du Sous-comité.

Création de deux nouveaux réseaux coopératifs pour le développement de la pisciculture et de la biotechnologie.

Programme coopératif de recherche agricole à partir de six réseaux thématiques.

Formation de stagiaires africains dans des instituts du Québec et en France, spécialisés dans la création de petites entreprises.

Création d'une banque d'information pour la vulgarisation des résultats de la recherche agricole.

Jeux de la Francophonie

Ils auront lieu au Maroc en juillet 1989, et sont entrés dans la phase de préparation technique, administrative et financière.

Prochain sommet

Le gouvernement du Sénégal a annoncé son intention de tenir le prochain Sommet des pays ayant en commun l'usage du français en mai 1989 à Dakar. Le CIS a donc, à partir de ce premier Rapport, près d'un an pour achever sa mission. ■



Les grands voiliers

Transat Québec-Saint-Malo 88

Le départ de la course avait lieu le 21 août dernier à Québec en présence de nombreuses personnalités, dont le ministre canadien des Transports, M. Benoît Bouchard et les maires Marcel Blanchet de Saint-Malo et Jean Pelletier de Québec. Parmi les favoris on retrouvait le *Jet Service*, de France, le *Spirit of Apricot*, d'Angleterre et le *Fujicolor*, avec un capitaine canadien. Un seul équipage québécois était au départ, sur le *Cepal*. Vingt voiliers prenaient ainsi le départ pour une épreuve transatlantique de 3 000 milles nautiques, soit environ huit jours en mer. ■

Le Théâtre francophone

Le Canada est l'hôte, en décembre 1988, de la réunion de la Commission internationale du Théâtre francophone (CITF). ■

Les Francofolies

Le Quatrième festival de la chanson francophone se tenait à La Rochelle (France), en juillet dernier. Des artistes tels que Fabienne Thibault, Marjo, Serge Gainsbourg, Michel Rivard, Louise Forestier et bien d'autres se sont succédés pendant six jours pour donner une allure de fête au festival. ■

Sommet économique de Toronto : Principaux résultats économiques

Le Sommet de Toronto, dernier du deuxième cycle de Sommets économiques, a été couronné de succès et a permis d'obtenir d'importants résultats qui ont fait progresser une vaste gamme de dossiers économiques et politiques.

Le Canada a réalisé les principaux objectifs qu'il s'était fixés pour le Sommet, notamment un maintien de l'engagement des participants au Sommet à coopérer en vue d'une poursuite d'une croissance économique non inflationniste s'accompagnant d'une réduction des déséquilibres mondiaux. Le Canada s'est également efforcé, avec succès, d'obtenir que des progrès soient réalisés en ce qui concerne la libéralisation des échanges, y compris dans le secteur de l'agriculture, ainsi que pour ce qui est des propositions visant à alléger le fardeau de la dette des pays en développement les plus pauvres et des mesures destinées à protéger l'environnement international. Les changements apportés par le Canada à l'organisation du Sommet ont incité à une plus grande spontanéité dans les discussions, tout en permettant à la rencontre d'être axée sur la recherche de résultats concrets, les débats étant essentiellement consacrés aux grandes questions économiques. Parallèlement, les efforts du Canada ont été couronnés de succès en ce qui concerne l'affirmation de l'unité des pays du Sommet sur un certain nombre de questions politiques, notamment les relations Est-Ouest et l'Afrique du Sud.

Les dirigeants des pays du Sommet sont convaincus que les sommets économiques ont renforcé les liens politiques et économiques de solidarité entre leurs pays et ont par conséquent contribué à étayer les principes de la démocratie qui sous-tendent leurs régimes économiques et politiques. Les participants ont donc convenu d'instaurer un nouveau cycle de sommets en acceptant, à l'invitation du Président de la République française, de se réunir en France du 14 au 16 juillet 1989.

Questions économiques

Les dirigeants des pays du Sommet ont observé un contraste frappant entre

Le Canada et l'Afrique

les années 70 (forte inflation, déclin de la productivité, coopération internationale inadéquate en matière de politiques) et les années 80 (inflation maîtrisée, croissance vigoureuse et soutenue, productivité plus élevée). Bien que les pays du Sommet connaissent actuellement la plus longue période de croissance économique de l'après-guerre, les années 80 ont par ailleurs vu se manifester d'importants déséquilibres extérieurs dans les pays industriels, une instabilité accrue des taux de change et des difficultés à assurer le service de leur dette de la part de certains pays en développement (PMA). Face à cette évolution, les pays du Sommet ont renforcé leur engagement à l'égard de la coopération internationale.

Coordination internationale des politiques économiques

Les événements survenus dans le sillage des difficultés financières d'octobre 1987 prouvent l'efficacité et la permanence des arrangements adoptés. Les pays du Sommet ont affirmé leur détermination de rester en garde contre une reprise de l'inflation et de coordonner les efforts visant à réduire les importants déséquilibres extérieurs. Les dirigeants ont entériné les conclusions des ministres des Finances du Groupe des Sept selon lesquelles des variations excessives des taux de change, une nouvelle baisse du dollar ou une hausse de celui-ci suffisamment marquée pour compromettre le processus d'ajustement, pourraient avoir des effets négatifs en diminuant les perspectives de croissance de l'économie mondiale.

Les dirigeants ont reconnu l'importance des réformes structurelles pour la poursuite de la croissance économique. Ils ont déclaré qu'ils procéderaient à un examen collectif des progrès réalisés et qu'ils s'efforceraient d'intégrer les politiques structurelles à leur processus de coordination économique. Les priorités en ce domaine de chaque participant au Sommet ont été exposées dans l'annexe à la Déclaration économique.



Le Sommet économique de Toronto

Système commercial multilatéral — Uruguay Round

Le succès de l'*Uruguay Round* assurera l'intégrité d'un système commercial multilatéral ouvert, prévisible et fondé sur des règles claires; en outre, il conduira à une expansion des échanges et à un renforcement de la croissance économique.

Les pays du Sommet ont accueilli avec grande satisfaction la conclusion de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, ainsi que les progrès constants réalisés par la Communauté européenne en vue d'établir un marché unique d'ici 1992. Ces développements devraient étayer le système commercial multilatéral ouvert ainsi que l'incidence libéralisatrice de l'*Uruguay Round*.

Les dirigeants ont convenu qu'il fallait faire en sorte que la Conférence ministérielle d'examen à mi-parcours des négociations du GATT, qui a lieu à Montréal en décembre 1988, donne un nouvel élan aux négociations, concernant le domaine de l'agriculture comme les autres.

Nouveaux pays industriels

Les participants au Sommet ont déclaré que l'importance économique accrue des nouveaux pays industriels (NPI) et des autres pays d'Asie dont l'économie est tournée vers l'extérieur s'accompagne de plus grandes responsabilités internationales ainsi que d'un vif intérêt mutuel à engager un dialogue plus constructif et des efforts de coopération. Ce dialogue et cette collaboration pourraient se concentrer sur des domaines tels que les politiques macro-économiques, monétaires, structurelles et commerciales, de façon à réaliser l'ajustement structurel international nécessaire à une croissance soutenue et équilibrée de l'économie mondiale. Les pays du Sommet ont encouragé la mise en place de processus informels susceptibles de faciliter l'examen multilatéral de questions d'intérêt mutuel et de favoriser la coopération nécessaire.

Pays en développement et dette

Pays à revenu moyen

Une stratégie de croissance axée sur le marché et fondée sur l'examen de chaque cas a été jugée la seule approche viable. Les dirigeants ont entériné les initiatives prises récemment par le FMI (Fonds monétaire international) pour renforcer sa capacité de soutenir à moyen terme les programmes d'ajustement macro-économique et de réforme structurelle, et pour mieux protéger les programmes d'ajustement d'événements extérieurs inattendus. Ils ont fermement appuyé le principe de la souscription intégrale de l'Augmentation générale du capital de la Banque mondiale. Celle-ci et le FMI peuvent jouer un important rôle de catalyseurs en mobilisant de nouveaux capitaux d'origine privée (et publique) en vue d'étayer les programmes d'ajustement des pays débiteurs. Les dirigeants ont déclaré que la souplesse de la stratégie actuelle serait accrue si la formule du « financement à la carte » se généralisait encore.

Endettement des pays les plus démunis

Une augmentation des apports de ressources concessionnelles est nécessaire pour aider les pays en développement les plus démunis à retrouver une croissance soutenue. Les dirigeants sont parvenus à un consensus sur le rééchelonnement de la dette publique de ces pays selon un modèle de comparabilité qui permet aux créanciers publics de choisir entre diverses options :

- (i) des taux d'intérêt concessionnels, ordinairement assortis d'échéances plus courtes;
- (ii) des périodes de remboursement plus longues aux taux du marché;
- (iii) des radiations partielles d'obligations au titre du service de la dette pendant la période de consolidation;
- (iv) une combinaison de ces options.

Cette approche permet aux créanciers publics de choisir des options conformes à leur cadre juridique ou à leur situation budgétaire. Les pays du Sommet ont invité le Club de Paris à élaborer les modalités d'une formule devant garantir la comparabilité d'ici la fin de 1988, au plus tard. ■

*Firme canadienne***SR Telecom — historique**

La société SR Telecom a été constituée en vertu de Loi fédérale sur les sociétés. Près de 90 % des actions de cette compagnie sont détenues par des Canadiens; toutefois, aucun des actionnaires n'est majoritaire.

À ses débuts en 1975, la société, qui portait le nom de Farinon SR Systems, était une filiale de Farinon Canada. M. Donald M. Beaupré, l'actuel président-directeur général de SR Telecom, occupait le poste de vice-président chez Farinon Canada lorsqu'il fut nommé directeur général et chargé de mettre sur pied la nouvelle division.

Le poste radio d'abonné SR100 fut le premier produit fabriqué par la société. En 1977, la firme livrait ses premières commandes à des compagnies de téléphone, et c'est à l'Arabie Saoudite, en 1978, que devait être destinée la première vente à l'étranger.

En 1980, la société Farinon fusionne avec Harris Corporation de Melbourne, en Floride. M. Beaupré et d'autres actionnaires proposent alors à la société Harris d'acheter la division SR Systems. Suite à l'acceptation de cette offre, un accord est conclu le 19 mars 1981.

La nouvelle compagnie prend le nom de SR Telecom Inc. Elle détient l'exclusivité des droits en ce qui concerne le dessin industriel, les brevets, les stocks et le matériel de l'ancienne division SR Systems.

Le 12 juin 1986, les actions de la société SR Telecom sont inscrites pour la première fois en bourse à Montréal et à Toronto.

Le concept qui a donné naissance à la SR Telecom a grandement évolué depuis le jour de 1974 où le prototype d'un poste radio d'abonné hyperfréquences est mis en service pour la première fois entre les domiciles de quatre employés et le laboratoire de recherches à Montréal, au Canada.

Grâce à une croissance élevée du chiffre de ventes dès la première année de production, le matériel de SR Telecom se retrouve aujourd'hui chez les utilisateurs des secteurs public et privé de 50 pays à travers le monde.

Pour certaines régions, les systèmes de SR Telecom constituent souvent le premier service téléphonique à y être installé. On retrouve ce matériel dans les villages flottants du Brunei, dans des localités des forêts pluviales du Cameroun, en Suède, au nord du cercle polaire arctique, sur un territoire formé de plus de 8 000 km² de plateaux arides dans la région de Gokwe au Zimbabwe, ▶

Tendances économiques au Canada

		Augmentation sur un an
Production nationale brute (juillet 1988)	395,5 milliards \$	+4,6 %
Production industrielle (mars 1988)		+6,0 %
Exportation de marchandises (août 1988)	12,2 milliards \$	+14,8 %
Importation de marchandises (août 1988)	11,3 milliards \$	+20,5 %
Balance commerciale (août 1988)	836 millions \$	
Marché au détail — National (août 1988)	13,8 milliards \$	+6,5 %
Taux de chômage (septembre 1988)	7,8 %	
Indice des prix à la consommation (septembre 1988)		+4,1 %
Indice des prix à la production industrielle (août 1988)		+3,5 %
Taux de la Banque du Canada (mi-octobre 1988)	10,51 %	
Taux préférentiel des banques privées (mi-octobre 1988)	11,75 %	
Taux d'intérêt consenti par les banques privées sur les dépôts d'épargne (mi-octobre 1988)		
— 1 mois		de 7,5 à 9 %
— de 1 à 5 ans		de 10,0 à 10,5 %
Valeur du dollar canadien en dollars US	0,8328 \$	



Maroua — Cameroun — Téléphonie rurale

dans 3 500 villages isolés de Turquie, dans plus de 250 îles coréennes dispersées dans la mer Jaune, sur les versants accidentés et en terrasses du Yémen, à une altitude de 4 600 m dans les Andes et sur des plates-formes de forage dans le golfe Persique.

Certains pays donnent la priorité aux cliniques médicales rurales pour l'installation de stations radio éloignées, ce qui permet aux infirmières d'entrer rapidement en communication avec les médecins des centres médicaux régionaux. Des lignes téléphoniques supplémentaires sont disponibles pour le chef du village et d'autres personnes ayant besoin d'un service de télécommunication.

Aujourd'hui installée dans une usine de plusieurs millions de dollars en banlieue de Montréal, l'équipe de SR Telecom a été la première à lancer l'idée d'un service de télécommunication poste-multiposte intégré radio-fil afin de relier aux centraux téléphoniques les abonnés au téléphone et au réseau de données, particulièrement dans les régions éloignées, au moyen de techniques de multiplexage par répartition dans le temps et d'accès multiple par assignation en fonction de la demande (MRT-AMAP). Faisant appel à la technologie de pointe, le matériel constitue une solution de rechange, à la fois souple et fiable, à la liaison téléphonique conventionnelle par câble. En effet, le système AMAP à hyperfréquences a fait ses preuves partout au monde, assurant aux régions rurales un service téléphonique égal

à celui disponible en milieu urbain.

Les ventes de SR Telecom s'étendent maintenant à l'Europe, au Moyen-Orient, à l'Extrême-Orient, à l'Amérique latine, à l'Afrique et à l'Australasie. En fait, les exportations représentent plus de 80 % du chiffre d'affaires de la société. Il va sans dire que le matériel de SR Telecom se retrouve dans toutes les régions du Canada, et son utilisation se répand de plus en plus aux États-Unis.

Un nouveau programme de grande envergure, actuellement mis en œuvre en Turquie, est bien représentatif du dynamisme de SR Telecom. Une fois le projet terminé, 36 000 villages seront desservis par le SR100, y compris les 10 000 villages pour lesquels le service se fait à l'heure actuelle au moyen de lignes de transmission sur poteaux. De plus, les nouveaux services comporteront la composition automatique.

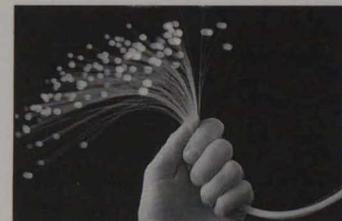
SR Telecom, dont les actions sont désormais cotées en bourse, est le premier fournisseur au monde de systèmes de télécommunication poste-multiposte intégrés radio-fil. La société doit sa réussite à l'imagination et à l'ingéniosité ainsi qu'au dévouement et aux compétences de ses employés.

Son apport au monde des télécommunications constitue un moyen rapide, efficace et économique d'étendre la portée et d'améliorer la qualité des services de transmission des données, ainsi que de communication par téléphone, télécopieur et télex. ■

Bell Canada International

Le 8 juillet dernier, Bell Canada International (BCI) a signé avec l'Office national des postes et des télécommunications du Maroc un contrat de 212 millions de dollars pour l'installation de 300 000 lignes téléphoniques, la formation de Marocains dans l'exploitation et la maintenance du système, et la gestion du projet. Le gouvernement canadien, par l'entremise de la Société pour l'expansion des exportations, a accordé un prêt de 212 millions de dollars, garanti par le Royaume du Maroc, afin que cette vente puisse se réaliser.

Ce contrat représente une percée commerciale importante pour Bell Canada International, et lui offre la possibilité de s'implanter solidement en Afrique. Le contrat prévoit la fourniture de matériel de commutation digitale à la fine pointe de la technologie mondiale, matériel qui est fabriqué par Northern Telecom et dont les caractéristiques internationales ont été mises au point



Fibre optique

par Bell-Northern Research. Il nécessitera également les services d'un certain nombre de sous-traitants canadiens. Bell Canada International ayant pour principe de favoriser les transferts de technologie et de méthodes de gestion avancées, quelque 50 personnes seront détachées au Maroc pour gérer le projet et donner une formation poussée au personnel local.

Le Royaume du Maroc a acheté un matériel de commutation digitale à la fine pointe de la technologie des télécommunications modernes, ce qui lui permettra d'accélérer l'expansion de ses réseaux de télécommunications, si importants pour la croissance soutenue et la prospérité du pays. Le programme de formation et de développement offert par Bell Canada International contribuera au perfectionnement des ressources humaines marocaines. Il témoigne également de la volonté du Canada de transmettre de la technologie à ses partenaires économiques du Tiers-Monde. ■

L'industrie canadienne de la distribution des télécommunications

La structure de l'industrie canadienne des télécommunications comme celle de la réglementation connexe contrastent vivement avec ce que l'on trouve dans de nombreux autres pays. En effet, il existe au Canada un amalgame complexe de lois, de règlements et de lignes directrices, qui émanent des gouvernements fédéral et provinciaux.

Les télécommunicateurs

Le Canada possède deux réseaux nationaux de télécommunications, Telecom Canada (connu jusqu'en 1983 sous le vocable Réseau téléphonique transcanadien — RTT) et les Télécommunications CNCP. Ceux-ci exploitent environ 91 % du marché de la distribution des télécommunications, dont on évalue la valeur à 10 milliards de dollars.

Telecom Canada est une association non constituée en société. Il réunit les plus grandes compagnies de téléphone qui desservent chacune des provinces, ainsi que Télésat Canada. Ses membres sont la British Columbia Telephone Company, l'Alberta Government Telephones, la Saskatchewan Telecommunications, le Manitoba Telephone System, Bell Canada, la New Brunswick Telephone Company Limited, la Maritime Telegraph and Telephone Company, la Island Telephone Company Limited, la Newfoundland Telephone Company Limited et Télésat Canada.

Des investisseurs et des gouvernements provinciaux canadiens détiennent la majorité des actions de presque toutes les entreprises canadiennes de télécommunications. Chacune des principales compagnies de téléphone des provinces des Prairies (Alberta, Saskatchewan, Manitoba) est la propriété des gouvernements provinciaux respectifs. Tous les autres membres de Telecom Canada, exception faite de Télésat Canada, appartiennent au secteur privé. Bell Canada, le membre le plus important de Telecom Canada, dessert l'Ontario et le Québec. C'est une filiale à part entière

des Entreprises Bell Canada (EBC), elles-mêmes propriété d'un grand nombre d'actionnaires, Canadiens pour la plupart. EBC possède de considérables mises de fonds directes et indirectes dans les grandes compagnies de téléphone des provinces de l'Atlantique (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve). La British Columbia Telephone Company (BC Tel), au second rang, est indirectement gérée par la General Telephone and Electronics Corporation des États-Unis, qui en est aussi propriétaire. Télésat Canada est la propriété conjointe du gouvernement fédéral et de quelques grandes entreprises de télécommunications.



Antenne de télécommunication

Outre les sociétés membres de Telecom Canada, il existe plus de 150 autres compagnies de téléphone, en général de moindre envergure. Les plus importantes parmi celles-ci sont la Edmonton Telephones et le Thunder Bay Telephone System, propriétés municipales; Télébec Limitée, filiale des Entreprises Bell Canada; la Québec Téléphone, indirectement gérée par la General Telephone and Electronics Corporation, qui en est propriétaire; ainsi que les sociétés Norouestel et Terra Nova Telecommunications, toutes deux étant la propriété des Chemins de fer nationaux du Canada, société d'État.

Les Télécommunications CNCP sont le résultat d'une association des services de télécommunications des grandes compagnies ferroviaires du Canada, c'est-à-dire les Chemins de fer nationaux du Canada et le Canadien Pacifique (propriété privée).

Les services de télécommunications transatlantiques sont fournis par Téléglobe Canada. Cette société, privatisée en 1986, assure des télécommunications entre le Canada et certains emplacements outre-mer, notamment les services de réseaux commutés privés et de location de circuits. En outre, Téléglobe représente le Canada au sein de l'Organisation des télécommunications du Commonwealth, d'INTELSAT (Organisation internationale des télécommunications par satellite) et d'INMARSAT (Organisation internationale des télécommunications maritimes par satellite).

Outre les entreprises de télécommunications déjà mentionnées, il existe plus de 120 sociétés canadiennes de radiocommunications; leurs recettes globales s'élèvent à près de 150 millions de dollars par an. Elles fournissent des services de radiotéléphonie mobile et de téléappel d'un bout à l'autre du Canada, surtout dans les régions urbaines, et font ainsi concurrence aux compagnies de téléphone. La pénétration du marché et les tarifs ne sont pas réglementés, mais le raccordement des services des radiocommunicateurs avec les réseaux téléphoniques relève des organismes chargés de réglementer les compagnies de téléphone. Le raccordement aux entreprises soumises aux règlements fédéraux est généralement permis pour les systèmes de téléappel unidirectionnels et des systèmes radiotéléphoniques mobiles bidirectionnels, qu'ils soient de type conventionnel ou cellulaire.

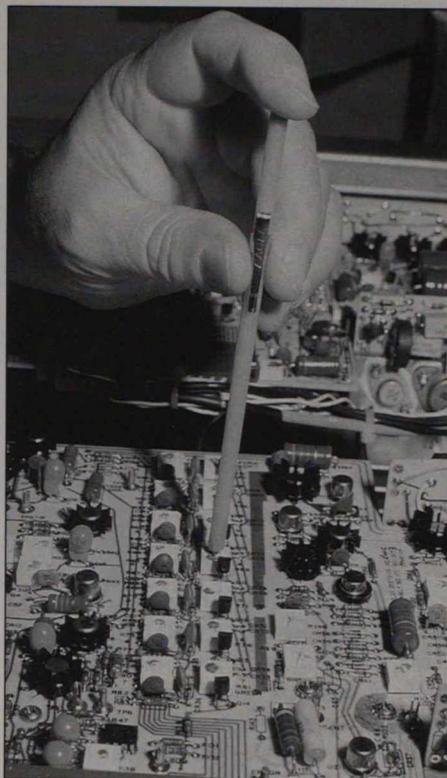
L'industrie canadienne de la distribution des télécommunications est étroitement liée à un solide secteur national de fabrication d'équipement et de recherche en télécommunications. Bell Canada possède plus de la moitié des actions de la Northern Telecom (Canada) Limitée, fabricant de matériel de télécommunications, et conjointement avec la Northern Telecom, elle est propriétaire des Recherches Bell-Northern, le plus important organisme privé de recherche industrielle au Canada. De même, la BC Tel est affiliée aux sociétés Microtel Limitée et Microtel Pacific Research. ▶

Installations et réseaux

Les sociétés membres de Telecom Canada fournissent toute une gamme d'installations aux fins de la transmission et de la commutation du trafic local et du trafic intercirconscriptions, y compris les câbles de fibres optiques et deux voies de relais sur micro-ondes qui s'étendent d'un bout à l'autre du pays. Le trafic interurbain est également acheminé au moyen de câbles coaxiaux et par l'entremise des satellites et des stations terriennes de Télésat Canada. Les communications avec les pays d'outre-mer sont acheminées à l'aide des installations de Téléglobe Canada, c'est-à-dire ses bureaux internationaux de transit, ses câbles transocéaniques ou ses stations terriennes captant les signaux des satellites d'INTELSAT. Le CNCP exploite son propre système national de relais hertziens et ses propres centres de commutation, mais, en règle générale, il loue des circuits locaux à des compagnies de téléphone. Par ailleurs, il a été autorisé à se raccorder aux centres locaux de Bell Canada et de la BC Tel, de sorte que ses abonnés sont en mesure d'obtenir directement certains services concurrentiels de transmission de données et de téléphonie, par l'entremise du réseau téléphonique public.

Les services

Le Canada est l'un des chefs de file mondiaux pour ce qui est du développement du service téléphonique, maintenant offert à plus de 98 % des ménages. En 1985, il y a eu 32,9 milliards d'appels locaux et 1,8 milliard d'appels interurbains, ce qui représente en moyenne 1 361 appels par personne. Le service téléphonique est offert par une centaine de compagnies et coopératives de téléphone, 95 % des recettes ayant été réalisées par 16 compagnies. À l'heure actuelle, on compte 16 millions de postes téléphoniques fournis par les compagnies de téléphone et un nombre inconnu de postes fournis par l'abonné, le raccordement de ces derniers étant autorisé à divers degrés par les organismes fédéraux et provinciaux de réglementation. Le trafic international facturé au Canada est composé à 85 % d'appels à destination des États-Unis. Le trafic à destination d'autres pays (sauf le Mexique) est acheminé au moyen des circuits du réseau télépho-



Télécommunication

nique public international de Téléglobe Canada. Telecom Canada et CNCP se font concurrence en offrant une vaste gamme de services d'affaires.

Les télécommunicateurs n'ont pas hésité à lancer des services novateurs. Parmi les services électroniques de messagerie et de courrier lancés au cours des dernières années, mentionnons Télépost, Globefax, Intelpost, Envoy 100, EnvoyPost, Globetex et Dialcom.

La prestation de services améliorés de télécommunications, c'est-à-dire tout service offert au delà de la capacité de transmission d'information de base, a été l'une des premières applications de la revente et du partage approuvés par le Conseil de la radio et des télécommunications canadiennes (CRTC). Bon nombre des services déjà mentionnés des télécommunicateurs sont considérés comme des services améliorés. Notons également le réseau iNet 2000 de Telecom Canada, un service de recherche documentaire grâce auquel l'abonné a accès à une gamme de bases de données établies par des firmes du secteur privé au Canada, aux États-Unis et en Europe. Des fournisseurs de services ont commencé à faire concurrence aux télécommunicateurs en offrant des services améliorés, comme le courrier électronique et le paiement électronique des factures. ■

Excellence à l'exportation

Quinze entreprises canadiennes ont obtenu cette année le Prix d'excellence à l'exportation canadienne 1988, en témoignage de leur bilan remarquable dans le domaine des exportations.

Le 3 octobre, le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, a annoncé les lauréats, en faisant l'éloge de leur contribution exceptionnelle à la vente de produits et de services canadiens à l'étranger.

« Les marchés d'exportation nous ouvrent leurs portes; et, justement, ces remarquables exportateurs nous prouvent que les entreprises canadiennes douées d'initiative sauront profiter de la situation. »

D'ajouter M. Crosbie : « Ces lauréats nous démontrent combien il est important que toutes les entreprises canadiennes se préparent à profiter des débouchés que créeront l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et l'expansion des marchés grâce à la participation du Canada aux négociations commerciales multilatérales. »



Le ministre du Commerce extérieur du Canada, l'honorable John C. Crosbie

Les Prix ont été décernés par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, lors d'un dîner clôturant la 45^e réunion annuelle de l'Association des exportateurs canadiens, qui s'est tenue à Calgary.

D'autre part, au cours de la même cérémonie, 7 autres entreprises canadiennes ont été citées pour leurs réussites dans le domaine de l'exportation. Plus de 250 entreprises étaient en lice dans cette compétition.

Depuis 1983, déjà 80 entreprises ont remporté le Prix d'excellence à l'exportation canadienne. Ces lauréats exercent leurs activités partout au Canada, et représentent tous les secteurs d'exportation. ■

Promotion du commerce

Le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, a officiellement lancé le Mois canadien de l'exportation, le 29 septembre, et annoncé un programme quinquennal de 57 millions de dollars, soit le Programme de promotion du commerce sur les marchés mondiaux.

Cet ensemble spécialisé d'initiatives et de services de promotion du commerce vise à aider les petites et les moyennes entreprises canadiennes à profiter des nouveaux débouchés qu'offrira l'Accord de libre-échange, et à étendre les marchés d'exportation outre-mer, surtout ceux en Asie-Pacifique et en Europe.

« Le commerce est au centre du programme économique du gouvernement, d'affirmer M. Crosbie. Grâce à l'Accord de libre-échange avec les États-Unis et notre grande insistance sur l'aspect multilatéral du commerce, nous avons mis en place un cadre commercial pour garantir la prospérité du Canada. » ■

Vidéotron

MONTRÉAL — La compagnie Vidéotron a confirmé sa contribution de 15 % dans la deuxième chaîne de télévision du Maroc, dont la mise en ondes est prévue pour la fin de l'hiver. La première, la Radio Télévision du Maroc, appartient au gouvernement qui a d'ailleurs accordé à la SOREAD (société privée exploitante de la nouvelle chaîne) la concession d'un réseau hertzien.

« Elle sera la première chaîne de télévision privée du monde arabe, la première en Afrique, la première dans un pays en développement », a souligné M. Fouad Filali, président du groupe diversifié Omnium Nord-Africain (ONA), principal actionnaire de la SOREAD avec 26 % de participation. Avec d'autres partenaires privés marocains, ONA réunit 62 % du capital. Les autres sont TF-1 (chaîne privée de France) avec 16 %, Vidéotron avec 15 % (valant environ 3 millions \$), le groupe britannique Maxwell et la société d'État française SOFIRAD avec chacun 3 %.

La contribution de Vidéotron, a précisé le président, M. André Chagnon, comprend la formation cet automne de

Marocains; ils sont actuellement 17 stagiaires à Montréal, en administration et services à la clientèle.

En janvier, le vice-président Georges Lebel et sept cadres de Vidéotron iront à Casablanca pour contribuer à l'implantation des systèmes. Le but de la SOREAD est d'ailleurs d'en arriver le plus tôt possible à une autonomie de gestion marocaine, en arabe et en français. ■



Dollar canadien

La SEE et les exportateurs

En présentant le rapport annuel de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, s'est dit satisfait de l'augmentation importante du volume de ses activités en 1987.

Les quelques chiffres suivants en font état :

- 1 560 sociétés canadiennes (82 % des P.M.E.) ont eu recours aux services de la SEE (soit une augmentation de 14 %);
- la SEE a fourni 4,4 milliards de dollars en financement et assurances, couvrant des activités dans 127 pays;
- le bénéfice net réalisé en 1987 est de 1,5 million de dollars;
- la SEE a contribué ainsi à maintenir environ 130 000 emplois au Canada;
- le montant des assurances consenties s'élève à 3,5 milliards de dollars répartis entre 1 486 entreprises;
- les indemnités versées se chiffrent à 23,4 millions de dollars;
- en outre, la SEE a fourni 859 millions de dollars pour appuyer les exportations canadiennes en offrant des possibilités de financement à des acheteurs de l'extérieur du Canada, soit principalement de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Asie. ■



La port de Vancouver

Télesat — investissements

Les projets à court terme de Télesat Canada nécessiteront près de 1 milliard de dollars en investissements pour des projets de communication par satellite, informatique et de radiotélédiffusion.

Télesat réalise près de 60 % de ses affaires dans la transmission des signaux de radiotélédiffuseur et 40 % pour les communications téléphoniques et la transmission de données informatiques. Sa croissance annuelle varie de 12 à 15 %. Lors du dernier exercice financier, Télesat affichait des profits de plus de 13,5 millions de dollars.

Fondée en 1969, cette société mixte (50 % détenu par le gouvernement) est gérée par l'entreprise privée. ■

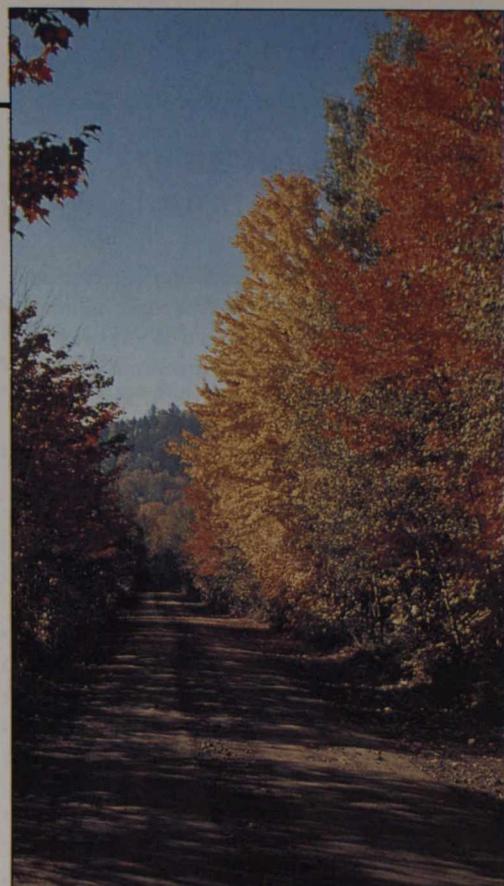
Kenya — Énergie et finances

Le ministre de l'Énergie du Kenya, M. Nicholas Biwatt, rencontra au Canada, du 26 juin au 3 juillet dernier, des interlocuteurs canadiens du domaine de l'énergie, dans le but d'étendre la coopération dans ce domaine. Accompagnaient le Ministre, M. Sain Gichuru du Kenya Power and Lightning Co. et M. H.K. Rotich du ministère de l'Énergie.

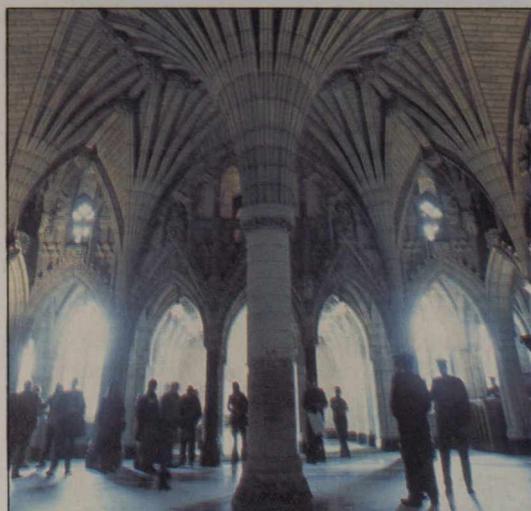
En juillet 1988, le ministre des Finances du Kenya visitait aussi le Canada, accompagné de M. Eric Kotut, Gouverneur de la Kenyan Central Bank pour assister à la réunion bilatérale du « Steering Committee of the Long Range Planning Project ». Durant son séjour au Canada, le Ministre a rencontré les responsables de la SEE, de la Banque du Canada, de Hydro-Ontario et des hommes d'affaires de Montréal et Toronto. ■



Toronto, la nuit



Scène de l'automne canadien

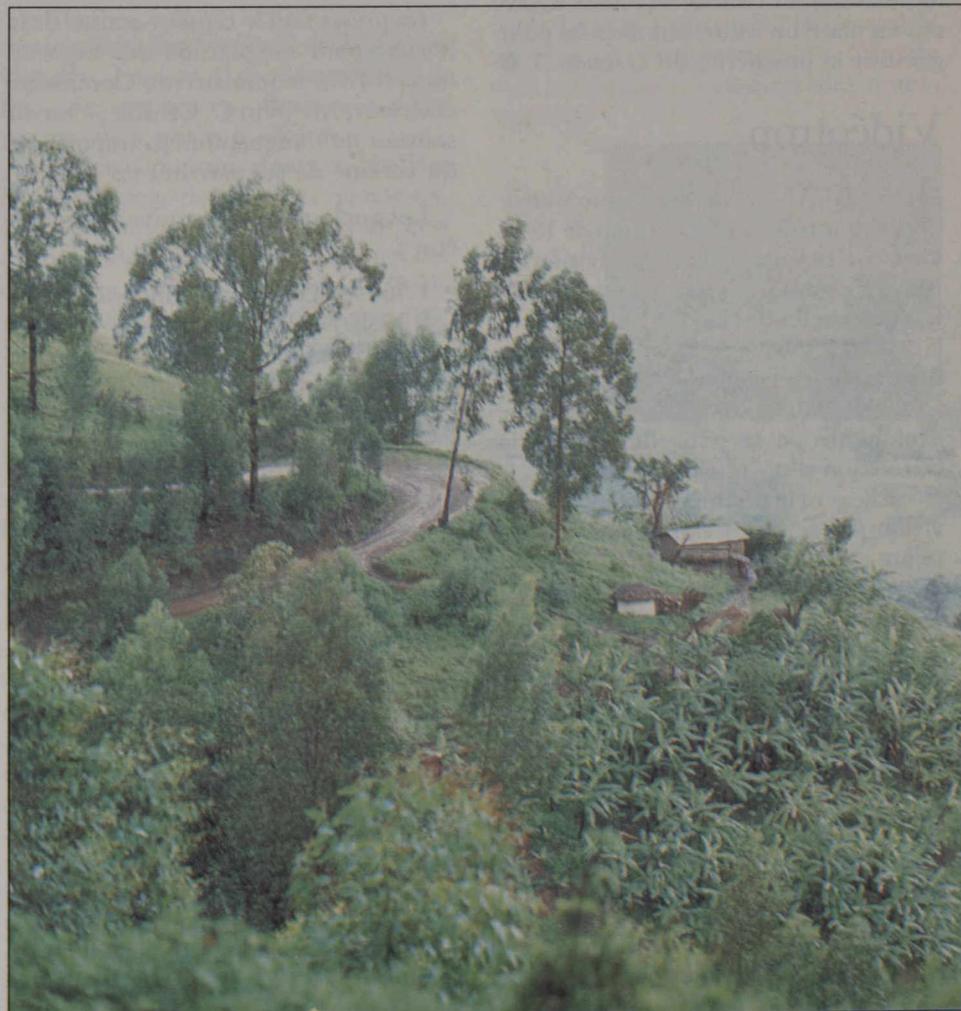


Les voûtes gothiques du Parlement canadien



Art indien

Le Canada et l'Afrique



Rwanda — scène de montagne



Réflexions sur les relations canado-africaines

par Georges M. Hénault*

Le Canada et l'Afrique, novembre 1988

Les relations canado-africaines ont commencé vers les années 1860 sous l'impulsion des missionnaires religieux. Ces liens se renforcent, il y a quelque 30 ans, au moment où la très grande majorité des pays africains accèdent à l'indépendance. Il s'agit d'une histoire dense tant sont nombreux les acteurs impliqués.

Il n'est, cependant, pas question de faire ici, en quelques pages seulement, une analyse exhaustive du rapprochement canado-africain. On se contentera de dire qu'il est si récent dans une perspective historique que l'on peut parler tout au plus de bilan expérimental et provisoire. Voilà pourquoi nous ébaucherons de façon cursive et quelque peu impressionniste un tableau des relations canado-africaines, en espérant que l'image projetée ne sera pas cubiste.

En toile de fond se profile ce continent en mouvance profonde dont les spécificités servent de paramètres à la politique régionale du Canada. Des nuages épais et orageux pèsent cependant sur ce paysage dynamique. Il s'agit en effet des forces centrifuges au rapprochement canado-africain. En premier plan les acteurs de ces relations travaillent au renforcement de ces liens privilégiés.

I — Quelques observations sur l'Afrique en profonde mutation et sa réalité kaléidoscopique

Tout en gardant à l'esprit l'évidente diversité de ce continent sur les plans aussi bien géo-politique, économico-culturel que linguistique, on se contentera pour l'instant de remarquer qu'il y a une prépondérance de pays qui utilisent soit l'anglais ou le français comme langue administrative et diplomatique.

La majorité des États africains cherchent à consolider leur autonomie politique en naviguant dans les méandres du non-alignement. Il leur faut donc diversifier leurs sources d'appui politique, de support économique ainsi que leurs marchés d'exportation. La Banque Mondiale constate qu'entre 1970 et 1983, la part des produits de base dans le total des exportations africaines est passée de 85,6 % à 73,8 %. Même si le pétrole compte pour près de la moitié de ces exportations en 1983, il y a là un

indice certain de la baisse relative du degré de dépendance de ce continent par rapport au marché mondial des matières premières. Dans la même veine, il est intéressant de remarquer que, pour la première fois depuis 1980, la balance commerciale africaine (hors l'Afrique du Sud) a été excédentaire de 3,4 milliards de dollars en 1987.

Sur le plan micro-économique, on note un bouillonnement d'initiatives privées. Le secteur informel s'accroît, les organisations non gouvernementales (ONG) locales se multiplient, les entreprises agricoles se développent, en Afrique francophone notamment. À un niveau macro-économique, l'État diminue son rôle d'intervenant direct sur les marchés, dégraisse ses structures et allège ses procédures. Une gestion difficile et délicate des ajustements structurels commence à payer des dividendes. Il est bien évident que les réussites varient d'un pays à un autre mais dans l'ensemble, le poids de la dette extérieure demeure cependant trop lourd. Les calamités naturelles aggravent une situation toujours précaire. La coopération internationale se doit donc de maintenir son implication dont l'impact ne peut être que marginal. Plus de 80 % des efforts de développement de l'Afrique proviennent en effet du dynamisme des institutions et acteurs nationaux.

II — L'approche régionale du Canada envers l'Afrique : une politique extérieure fondée sur les forces vives de son identité nationale

La société canadienne est essentiellement multi-ethnique, donc culturellement diversifiée (à l'instar de l'Afrique d'ailleurs). Animée par la prépondérance historique et sociologique des présences anglophone et francophone, elle a su mettre en place un système fédéral qui repose sur le respect des droits de la personne et des valeurs démocratiques. Il en résulte un esprit de tolérance unique en Occident, une attitude fondée sur la recherche de compromis et enfin une certaine modération dans la gestion des affaires internes. Voilà pourquoi le Canada peut, entre autres choses, offrir au monde francophone en général, et à ►

l'Afrique en particulier, bien plus qu'une technologie nord-américaine en français.

De cette personnalité de base, trop rapidement esquissée, découlent les objectifs de la politique extérieure du Canada qui s'avèrent donc en concordance totale avec les valeurs fondamentales véhiculées à l'intérieur même du pays. Ainsi, on peut affirmer que la finalité des actions internationales canadiennes repose sur la volonté politique de renforcer l'interdépendance mondiale dans un souci de rééquilibrage Nord-Sud des ressources de la planète. Il s'agit là essentiellement d'une attitude d'idéalisme confiant, fondée sur le principe d'un internationalisme constructif qui s'articule autour des quatre axes suivants (qui ne sont pas nécessairement classés par ordre de priorité gouvernementale) :

- Projection à l'extérieur de l'identité canadienne. Les liens avec le Commonwealth et la Francophonie en sont l'expression la plus dynamique.
- Promotion de la justice sociale qui se prolonge non seulement dans le programme bilatéral d'aide mais aussi dans les prises de position à l'égard de l'apartheid en Afrique du Sud.
- Maintien de la paix et de la sécurité. La réputation du Canada dans le respect de ce principe n'est plus à démontrer.
- Promotion des exportations. Le Canada est, en effet, un des pays les plus marchands du monde avec à peu près 30 % de son PNB provenant de ses échanges avec les cinq continents.

La mise en pratique de ces principes conducteurs s'opérationnalise au niveau de la participation très active du Canada aux actions des agences multilatérales et au sein de sa programmation de coopération internationale bilatérale menée essentiellement par l'ACDI.

Sur le plan multilatéral, le Canada, seul pays à être membre actif du Groupe des Sept (pays les plus industrialisés), du Commonwealth et de la Francophonie, assure une fonction politique particulièrement importante au sein du système des Nations Unies, fonction déterminante pour l'Afrique. En guise d'illustration, rappelons l'annulation des quelque 700 millions de dollars de dettes aux pays les plus démunis du continent lors des derniers sommets de la Francophonie à Québec en septembre 1987, et du Commonwealth à Vancouver en octobre 1987. Rappelons l'insistance du Canada à l'égard de la libéralisation du commerce Nord-Sud lors de la réunion

du Groupe des Sept à Toronto en juin 1988, qui devrait se poursuivre à Montréal en décembre 1988 lors des négociations du GATT. On pourrait aussi mentionner le rôle de l'ancien ambassadeur du Canada aux Nations Unies au poste de Conseiller spécial du Secrétaire général de l'ONU pour les affaires africaines, ou encore le fait que la fonction de Chef du secrétariat du prestigieux Club du Sahel soit assurée par un haut fonctionnaire de l'ACDI depuis mai 1988.

L'importance des convictions et engagements démontrée au niveau multilatéral canadien se retrouve également au niveau de ses activités bilatérales. Ainsi, 75 % de ses fonds bilatéraux sont imputés à des pays et programmes appartenant au Commonwealth et à la Francophonie. Le gouvernement a déjà publié la nouvelle stratégie de son assistance en développement international, intitulée « Partageons notre avenir ». On peut y constater que le Canada, pays de puissance économique moyenne, se doit de faire des choix fondés sur des ressources financières limitées et sur la nature et l'intensité des besoins qu'il peut contribuer à satisfaire. Ainsi le continent africain reçoit-il 45 % des fonds bilatéraux. Les principes conducteurs de respect des droits de la personne, de développement des ressources humaines, de promotion du rôle de la femme, ainsi que de la protection de l'environnement dans le processus de développement y sont réaffirmés. Deux moyens d'action novateurs faciliteront la mise en place de la programmation : la décentralisation de certaines activités de l'ACDI sur le terrain ainsi que le renforcement du partenariat. Ce dernier implique davantage les bénéficiaires dans la gestion des programmes et projets et les institutions canadiennes désirent s'associer avec leurs partenaires du Sud, qu'il s'agisse des entreprises privées, coopératives, syndicats, universités ou ONG.

Toute stratégie se doit de prendre en compte les contraintes et variables incontrôlables qui risquent de contre-carrer ou d'affaiblir l'atteinte des objectifs fixés. Analysons, brièvement bien sûr, celles qui viennent nuire à l'amélioration des relations canado-africaines.

III — Les forces centrifuges au rapprochement canado-africain

L'existence de facteurs et de tendances historiques et économiques puissants pousse l'Afrique et le Canada vers des zones d'influences divergentes.

L'Afrique, historiquement liée à l'Europe, voit ses liens avec ce continent renforcés par les accords de Lomé passés entre la Communauté économique européenne (CEE) et les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Ce cadre ACP-CEE d'échanges privilégiés a des effets protectionnistes à l'endroit des biens et services canadiens. Citons, à titre d'exemple, les normes européennes utilisées par les pays africains dans la rédaction de leurs appels d'offres internationaux.

Dans les objectifs de diversification de ses marchés d'approvisionnement aussi bien que d'exportation, l'Afrique fait appel à de nouveaux fournisseurs ou clients potentiels. Voilà pourquoi on note la présence de plus en plus active de représentants d'entreprises privées et/ou publiques de pays tels que le Brésil, la Grèce, la Corée du Sud, le Japon ou encore ceux des pays de l'Est.

Quant au Canada, force est de constater que depuis 1986, ses exportations vers l'Asie et le Pacifique ont dépassé, en valeur, le total des ventes vers l'Europe de l'Ouest. Le Japon est désormais le deuxième partenaire commercial du Canada après, bien sûr, les États-Unis qui absorbent quelque 75 % de sa production.

Dans l'éventualité de la signature d'un accord de libre échange avec son voisin du Sud, le Canada va-t-il réduire ses relations commerciales avec ses autres partenaires, et notamment l'Afrique? Question d'autant plus pertinente que les infrastructures de transport aérien et maritime liant ces deux entités sont inexistantes à l'exception d'une liaison de deux jours par semaine avec le Maroc, par avion et avec escale à New York. Deux succursales de banques canadiennes semblent être installées en Afrique. L'une au Caire, l'autre à Nairobi; là encore, structure d'accueil déficiente.

On comprend mieux pourquoi les relations commerciales du Canada avec l'Afrique représentent grosso modo 1 % de la valeur marchande totale des échanges économiques de ce pays avec le reste du monde. Quand on regarde la liste (dressée par l'OCDE) des dix principaux clients et fournisseurs de l'Afrique, en 1987, on y remarque l'absence du Canada. En revanche, de 1978 à 1982, le volume des exportations vers l'Afrique a triplé. L'Algérie est devenue un des principaux partenaires commerciaux du Canada à l'échelle mondiale.

Cette faiblesse relative des liens économiques s'explique également par le fait que ce type de relations se fonde sur

une connaissance mutuelle qui se concrétise à long terme. Les partenaires historiques de ce continent côtoient ses cultures et civilisations depuis près de quatre siècles, le Canada depuis quelque 20 ou 30 ans. En dépit, cependant, de cette contrainte quasi concurrentielle, la nature protéiforme et l'intensité grandissante des interactions canado-africaines s'avèrent exceptionnellement diversifiées. Analysons-en quelques-unes des caractéristiques clés.

IV — Diversité et richesse des échanges canado-africains

Une volonté convergente de la part des gouvernements africains, fédéral et provinciaux canadiens, voilà la base et le départ des échanges qui s'accroissent régulièrement depuis près de 20 ans. En conséquence, les autres acteurs socio-économiques des relations internationales interviennent de façon significative. Pensons, en guise d'exemple, au rôle fondamental des universités, ONG, syndicats, églises, coopératives, municipalités, médias, entreprises à but lucratif, entreprises culturelles, etc. Regroupons-en quelques-uns autour des interventions touchant le développement des ressources humaines, le secteur socio-économique, celui de la communication et des arts, ainsi que le monde des affaires afin d'illustrer la diversité et la richesse des échanges canado-africains.

- Le développement des ressources humaines, préoccupation prioritaire de l'ACDI notamment, est omniprésent dans chaque projet canadien. Les principaux maîtres-d'œuvre demeurent cependant les institutions d'éducation postsecondaire. Il est à ce propos particulièrement significatif de signaler que l'Afrique francophone vient au premier rang des déboursés bilatéraux, entre 1971 et 1987, pour les projets d'appui institutionnel (avec 45 % des fonds) et que l'Afrique anglophone arrive au troisième rang avec 20 % des sommes. Le continent obtient ainsi, à lui seul, près des deux tiers des efforts de coopération internationale menés par les universités et collèges canadiens. Un problème fondamental demeure : celui de la reconnaissance politique et socio-culturelle, sur le marché du travail africain, de la formation et des diplômés dispensés par les institutions canadiennes d'enseignement supérieur. L'acuité de cette contrainte s'avère d'autant plus sérieuse que près de 3 600 étudiants africains se retrouvent en 1987-1988 dans les programmes canadiens ►

de premier, deuxième et troisième cycles.

La recherche, aussi sésame du développement des ressources humaines, se doit de promouvoir un contenu autochtone, tel que la CNUCED en 1979 le recommandait. Le Centre de recherche en développement international (CRDI), dont le siège social se trouve à Ottawa, opère dans ce sens en Afrique par le biais, entre autres, de ses bureaux régionaux du Caire, de Dakar et de Nairobi qui financent des projets menés par les chercheurs locaux.

- Le secteur socio-économique regroupe, surtout, le monde des ONG et des coopératives. Étant donné l'émergence d'ONG africaines depuis quelques années déjà, le rôle de leurs consœurs canadiennes évolue pour devenir davantage des catalyseurs, des intermédiaires qui facilitent ainsi les interventions directes opérées par les organismes locaux. Leur connaissance du terrain au niveau des micro-réalités et des arcanes technocratiques de financement des projets assure l'adéquation entre les besoins des groupes cibles et les fonds disponibles. Les coopératives, plus particulièrement québécoises, offrent une contribution spécifiquement canadienne. Leur présence en Afrique (francophone surtout) a quelque 20 ans. Leur expérience permet de catalyser la création d'entreprises ainsi que la canalisation de l'épargne informelle.
- Le monde des communications et des arts. Il s'agit là du domaine d'interactions où la réciprocité est la plus dynamique. Il ne fait aucun doute que les médias ainsi que les artistes invités ont contribué à une meilleure connaissance mutuelle. On peut penser en guise d'exemple du côté canadien, à Radio-Canada international ou encore aux différents festivals de Montréal, de Québec ou de Toronto. Quant aux grands quotidiens des deux métropoles canadiennes qui s'ouvrent de plus en plus aux nouvelles internationales, on peut espérer y lire davantage d'articles de fond traitant de l'Afrique et moins de reprises des communiqués fournis par les grandes agences de presse, d'où découlent un portrait de ce continent aussi déformant que sensationnaliste.
- Le monde des affaires. Les entreprises canadiennes semblent particulièrement bien perçues comme concurrentielles et technologiquement à la fine pointe dans les domaines des télécom-

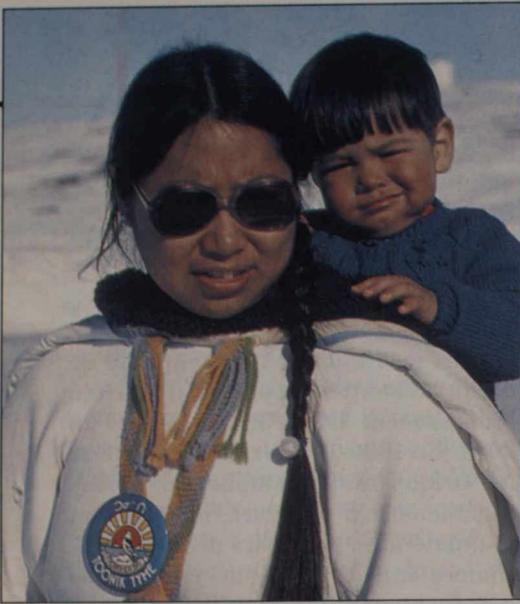
munications, de l'énergie (hydroélectrique surtout), des transports (terrestres et aériens), du conseil en génie et des travaux publics. Or, il s'agit des secteurs prioritaires que les divers gouvernements africains ont identifiés et qui apparaissent comme les plus prometteurs. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard si, dans le cadre des relations du Canada avec les neuf pays de la Conférence pour la coordination du développement en Afrique australe (CCDAA), nos entreprises ont à gérer un projet en énergie électrique pour le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe ainsi que la mise en place d'un système de télécommunication reliant l'Angola, le Botswana, le Lesotho, le Mozambique, le Swaziland et la Zambie.

En guise d'épilogue

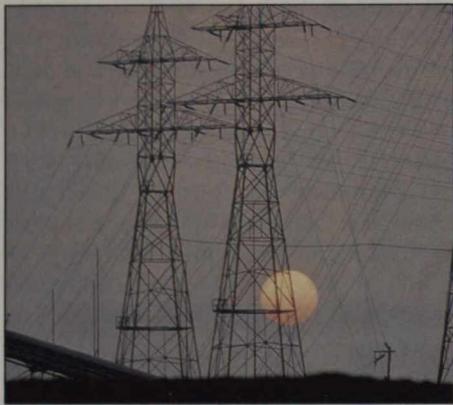
Les relations canado-africaines apparaissent viables et prometteuses car elles sont fondées sur un jeu complexe d'intérêts multiples soutenus par les engagements des principaux gouvernements participants. La volonté politique du Canada s'exprime clairement aux niveaux aussi bien bilatérale que multilatérale. Sur le plan bilatéral, elle se concrétise, de toute évidence, par la priorité qu'il accorde aux efforts de développement. Sur le plan multilatéral, le Canada, un des acteurs les plus dynamiques, jouit d'une influence politique proportionnellement plus grande que son poids économique de puissance moyenne. Les activités multilatérales faciliteront, davantage encore, la pénétration bilatérale des idéaux et produits canadiens en Afrique à deux conditions, entre autres : que la réciprocité, qui tout au moins au niveau de la balance commerciale s'est maintenue de façon raisonnable, soit assurée par une sensibilité accrue au dynamisme économique africain et à ses besoins de développement de nouveaux marchés. Que les ONG, coopératives, entreprises privées et autres agences d'exécution du programme bilatéral canadien de coopération internationale, soient non seulement concurrentielles et innovatrices, mais aussi qu'elles puissent collaborer à une meilleure gestion des initiatives locales dans l'esprit de partenariat.

Les tests à observer dans un avenir prochain seront, à n'en pas douter, les résultats des délibérations de la réunion du GATT à Montréal en décembre 1988 et celle du Sommet francophone de mai 1989 qui se tiendra à Dakar. ■

* L'auteur est Directeur de l'Institut de développement international et de coopération (IDIC) ainsi que professeur titulaire en administration, à l'Université d'Ottawa. Il est aussi membre du groupe consultatif d'Afrique 2000 et chargé de mission à l'AUPELF.



Inuit du Canada



Transmission — Hydroélectrique

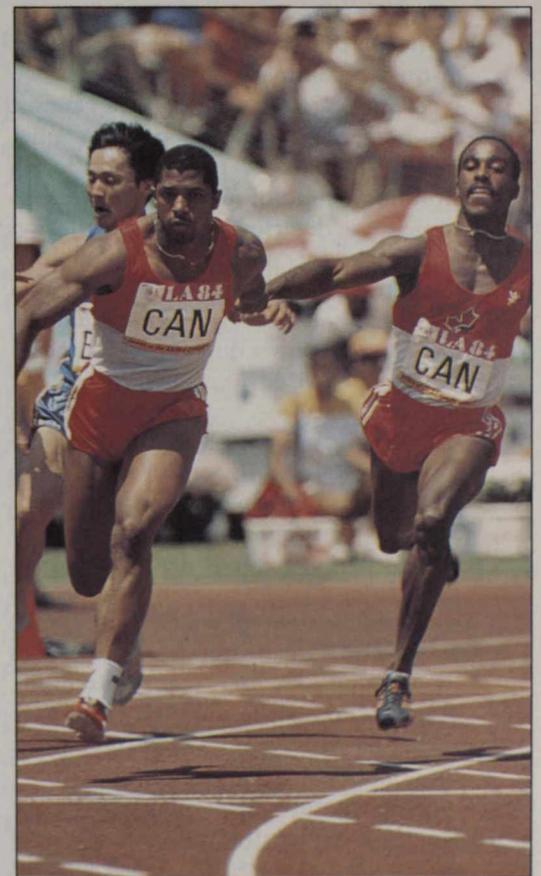


Le Président Kaunda et le Premier ministre Mulroney — Sommet du Commonwealth — Vancouver



Palais des Congrès de Montréal

Le Canada et l'Afrique



Jeux olympiques de Los Angeles

Le Canada

Développement et redressement économique

De nombreux gouvernements africains s'attaquent actuellement aux problèmes fondamentaux de l'économie et du développement de l'Afrique afin de remettre ce continent sur la voie du redressement et de la croissance. La communauté internationale appuie ces efforts.

L'Afrique est faite d'extrêmes. C'est pourtant un continent chargé d'espoir, de courage et de potentiel. C'est l'indomptable caractère africain qui a rendu possible le Programme des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, lequel pose les bases d'un avenir meilleur. Et c'est sur l'énorme potentiel inexploité de ressources physiques et humaines que repose l'espoir. La dette, l'insuffisance des apports financiers, la croissance démographique, la dégradation de l'environnement et la sous-exploitation des ressources humaines ne sont qu'une partie des problèmes auxquels font face les gouvernements africains. Malgré la poursuite de la croissance économique mondiale, les termes de l'échange de l'Afrique ont continué de se détériorer jusqu'à récemment.

Le message contenu dans le rapport du Secrétaire général indique que, malgré les efforts déployés jusqu'ici, la situation économique en Afrique continue de se détériorer. L'augmentation marginale du produit intérieur brut (PIB) de la région n'a donné lieu à aucune amélioration des conditions de vie. Les problèmes de redressement économique de l'Afrique comportent de multiples facettes, mais ne sont cependant pas insolubles. C'est le message fondamental du Programme d'action des Nations Unies pour l'Afrique. Grâce à la coopération multilatérale, il est possible de surmonter collectivement des problèmes qui ne sauraient être résolus individuellement. Il y a deux ans, sous la direction du Secrétaire général, les pays impliqués ont tracé ensemble, étape par étape, la voie qui est censée mener au redressement et à la croissance de la région.

Tant les gouvernements africains que la communauté internationale ont pris d'importantes mesures. Il est évident que certains progrès ont été accomplis,



Le ministre des Relations extérieures et du développement international du Canada, l'honorable Monique Landry

mais qu'ils n'ont eu — jusqu'ici — guère d'incidence sur le tableau général. Les réformes économiques, les mesures d'allègement de la dette, l'engagement de nouvelles ressources, tout cela prend du temps avant de faire de l'effet. Le Rapport du Secrétaire général donne toutefois de bonnes raisons d'espérer des résultats plus positifs au cours des prochaines années.

De nombreux pays africains procèdent actuellement à des réformes économiques et font des efforts d'ajustement. Ces gouvernements se sont montrés extrêmement prévoyants en affrontant les risques à court terme que présentent, sur les plans social et politique, les nouvelles politiques visant à éliminer les barrières et les distorsions qui ont empêché une croissance saine et entravé l'évolution naturelle de l'économie. Il y a des risques, mais les avantages à long terme l'emportent de loin sur ces derniers. Une vigilance constante et accrue est nécessaire. Mais c'est surtout durant la période difficile de transition que les gouvernements africains recevront l'appui entier et implacable du gouvernement canadien.

L'Afrique doit définir et appliquer son propre programme de redressement. Elle ne peut cependant le faire sans un appui extérieur. D'importants apports de ressources sont nécessaires si l'on veut qu'il soit possible de mettre en oeuvre les réformes politiques requises. Un allègement important du lourd fardeau

de la dette qui paralyse l'activité économique est également nécessaire. Pour sa part, le Canada a pris au sérieux ses responsabilités dans le cadre du Programme d'action. En mai 1986, le Canada a lancé le programme Afrique 2000. Ce programme, dont la durée prévue est de 15 ans et qui comprend de multiples facettes, a pour but d'aider au redressement de l'Afrique d'ici l'an 2000. En 1986-1987, le Canada a versé à l'Afrique près d'un milliard de dollars canadiens, par les voies bilatérales et multilatérales. Au cours des cinq prochaines années, 45 % du programme d'aide bilatérale seront consacrés à l'Afrique. Tous les fonds versés au titre de l'aide le sont sous la forme de subventions et jusqu'à 50 % de l'aide bilatérale ne sera dorénavant liée à aucune condition de façon à permettre de puiser davantage aux sources locales et régionales de l'Afrique subsaharienne et des pays qui font des efforts de développement. Le Canada a déjà effacé la dette de tous les pays les moins avancés et en 1987, a entrepris de faire de même pour tous les pays de l'Afrique subsaharienne.

L'Afrique tient une place particulière dans l'esprit des Canadiens, et prioritaire dans les programmes de développement du Canada. En mars dernier, une nouvelle stratégie intitulée « Partageons notre avenir » a été présentée à la Chambre des communes. L'Afrique tient une place importante dans cette stratégie. Le Canada s'est engagé à trouver des moyens d'appuyer l'Afrique par les voies bilatérales et multilatérales et de maintenir en priorité l'attention internationale sur ce continent.

Pour la première fois en septembre dernier, le comité ad hoc des Nations Unies a eu l'occasion d'entreprendre une étude globale des efforts déployés jusqu'ici visant à mettre à exécution le Programme d'action pour l'Afrique. C'était l'occasion de rectifier le tir et d'identifier les domaines qui méritent plus d'attention afin de remplir les promesses plus rapidement. Les mesures sont en place, mais l'exécution et les versements sont lents à venir. Les efforts des gouvernements africains visant une réforme économique doivent être maintenus et appuyés.

Il faut trouver de nouvelles ressources financières et poursuivre les mesures d'allègement de la dette. Il faut aussi s'attaquer aux problèmes que posent le commerce extérieur et la baisse des cours

de produits de base. Une attention particulière doit être accordée aux questions, toujours en évolution, de l'incidence de l'ajustement structurel sur les groupes vulnérables. Par ailleurs, pour en arriver à un redressement soutenu, il ne faut pas négliger les problèmes de développement à long terme, ainsi que la grave détérioration de l'environnement, la contribution de la femme au développement, la croissance démographique et les conséquences du SIDA.

Le développement n'est pas facile à orchestrer, et on ne peut prétendre déterminer la solution qui permettra de libérer le potentiel de l'Afrique. Cependant, grâce aux entretiens multilatéraux et au dialogue bilatéral, on pourra trouver l'entente voulue pour bâtir un mode meilleur pour tous. Les Nations Unies ont réussi à résoudre des conflits régionaux de longue date. Le Programme de redressement économique de l'Afrique offre aujourd'hui une occasion unique de démontrer l'efficacité des Nations Unies pour ce qui est de trouver des solutions aux problèmes économiques, sociaux et aux problèmes de développement, également importants à long terme.

Les humains forment un monde interdépendant. Le bien-être économique de l'Afrique concerne le monde industrialisé tout comme les conditions économiques extérieures concernent l'Afrique. Lors du dernier Sommet de Toronto en juin, d'importants progrès ont été réalisés au cours des entretiens qui ont porté sur l'Afrique. Le Canada continuera de faire sa part et de veiller à ce que l'Afrique figure à une place importante dans l'ordre du jour des sommets économiques, de la Banque mondiale, du FMI et de l'Organisation des Nations Unies elle-même.

Ni les gouvernements, ni la communauté internationale ne peuvent s'estimer satisfaits devant le redressement économique de l'Afrique. Il faut faire face au défi formidable qui se pose pour maintenir le cap, et au besoin trouver des solutions novatrices. Celles-ci seront souvent difficiles et longues à mettre en application et les mèneront sans doute au-delà du Programme des Nations Unies. Notre sens commun de l'humanité exige que nous fassions preuve d'imagination, d'énergie et de diligence. ■

Ajustements structurels

La communauté internationale est loin d'être restée inactive durant les deux années qui se sont écoulées depuis la mise en œuvre du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique de l'Afrique. La Facilité d'ajustement structurel renforcée du FMI est en opération depuis avril 1988 : en vertu de cette nouvelle Facilité, un total de 7,5 milliards de dollars sous la forme de fonds supplémentaires octroyés à des conditions concessionnelles sera mis à la disposition des pays les plus pauvres. En outre, les donateurs bilatéraux ont annoncé une contribution totale de 6 milliards de dollars pour appuyer les programmes d'ajustement structurel avec la Banque mondiale. Le renforcement de la coordination entre les donateurs vient compléter le mécanisme de groupe consultatif de la Banque mondiale. Le Fonds africain de développement a été augmenté de 50 % et les versements effectués au titre de la huitième opération de reconstitution des ressources de l'Association internationale pour le développement ont été généreux.

Le Club de Paris a accordé une période de grâce et de remboursement supplémentaire à huit pays africains lourdement endettés, lesquels avaient demandé un rééchelonnement de leur dette et avaient entrepris des programmes d'ajustement structurel. Se fondant sur une initiative prise par le Canada et approuvée lors du dernier Sommet économique à Toronto, le Club étudie actuellement les détails d'un nouveau cadre qui permettrait aux créanciers d'accorder des taux d'intérêt concessionnels, la radiation partielle d'obligations au titre du service de la dette, ou d'autres concessions comparables lors du rééchelonnement des crédits commerciaux officiellement octroyés ou garantis.

Ces mesures constituent des progrès solides. Toutefois cela n'est peut-être pas suffisant. Le Groupe consultatif des apports financiers à l'Afrique estime qu'il faudrait chaque année 5 milliards de dollars en plus des apports de ressources existants pour sauver l'Afrique de l'effondrement économique. Les ministres africains ont déclaré que ce chiffre était encore en deçà des besoins réels. Ce qui est clair, c'est que les besoins de l'Afrique sont considérables et que si les gouvernements africains et

la communauté internationale n'exécutent pas intégralement le Programme d'action, les conséquences seront graves.

Le Canada, pour sa part, a engagé au total 2,3 milliards de dollars canadiens pour appuyer les dernières initiatives multilatérales concentrées sur l'Afrique, y compris les opérations de reconstitution des ressources de la Facilité d'ajustement structurel renforcée, de l'Association internationale pour le développement et du Fonds africain de développement, ainsi que les programmes spéciaux de la Banque mondiale en faveur de l'Afrique. ■



Rwanda — Téléphonie rurale

Profil d'ONG canadiennes

Des enseignantes et des enseignants aidés de leurs pairs

(Service de nouvelles de la FCE — OTTAWA) Cet été, 59 enseignantes et enseignants canadiens faisant partie de 15 équipes du Service outre-mer de 1988 de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE), se sont rendus dans divers pays : Belize, Burundi, Cameroun (deux équipes), Grenade, Guyana, Inde, Mali, Ghana, Thaïlande, Sierra Leone, Guinée, Togo, Sainte-Lucie et Rwanda.

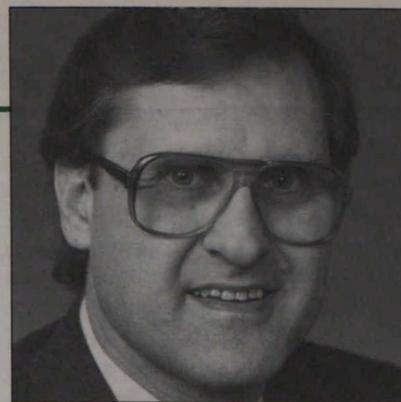
Dans le cadre du Service outre-mer, mis sur pied il y a 27 ans, des enseignantes et des enseignants canadiens donnent de leur temps et de leurs talents pendant les mois d'été pour aller travailler dans des pays en développement. Le but est d'aider à améliorer le niveau de scolarité et les compétences professionnelles de ceux qui dispensent l'enseignement dans ces pays, de les aider à renforcer leurs organisations professionnelles et de favoriser la compréhension et la bonne entente. ►

Avant de quitter le Canada, au début du mois de juillet, les enseignants bénévoles ont participé à un cours d'orientation de trois jours. Ainsi, les membres des équipes ont eu l'occasion de se connaître et d'obtenir des renseignements de base essentiels au succès de leur travail.

Les rapports reçus des Canadiens qui ont participé au Service outre-mer dans le passé démontrent qu'ils se sentent très privilégiés d'avoir pu travailler auprès de confrères et de consœurs dans d'autres pays et qu'ils soutiennent avoir profité autant de leur expérience qu'ils y ont contribué. Jusqu'à présent quelque 1 200 enseignants canadiens ont pris part au Service outre-mer, qui est financé par la FCE et ses organisations membres, ainsi que par l'Agence canadienne de développement internationale qui lui accorde une subvention spéciale. ■

U.F.S. Sahel

Cet organisme sans but lucratif et non gouvernemental a pour mission d'examiner comment les eaux des mers fossiles du Sahel peuvent être utilisées pour rétablir la végétation (arbres et buissons) afin d'arrêter la désertification. À cette fin, on établira une base de données pour la recherche, on créera des matériaux éducatifs pour sensibiliser le public à la situation au Sahel et l'agence collaborera avec d'autres ONG du Canada et d'Afrique en vue de promouvoir la création de ceintures de végétation. Renseignements : U.F.S. Sahel, Suite 305, 200 River Street, Fergus (Ontario) Canada N1M 3H8. ■



M. Stephen Lewis

M. Stephen Lewis

NEW YORK — M. Stephen Lewis continuera à jouer le rôle de conseiller spécial auprès du Secrétaire général des Nations Unies, pour le redressement économique de l'Afrique. M. Lewis a quitté en août dernier son poste de représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies qu'il occupait depuis 1984. Il est maintenant à l'Université de Toronto. ■

Le désarmement et le développement

À la demande de l'Assemblée générale, une « Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement » s'est tenue à New York, du 24 août au 11 septembre 1987, avec la participation de 150 États, dont le Canada. Les États-Unis en étaient absents.

Conduite par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark, la délégation canadienne comportait notamment des députés, des hauts fonctionnaires et des représentants d'organisations non gouvernementales canadiennes. M. Clark a eu l'honneur de prononcer l'allocution d'ouverture de la conférence. Soulignant l'importance du désarmement et du développement, qui constituent tous deux des objectifs fondamentaux de la politique canadienne, il a par ailleurs exposé les vues du Canada sur la relation entre ces deux processus et sur les résultats attendus de la conférence.

Devant la grande diversité des approches avancées, il est apparu dès le départ que les participants auraient fort à faire pour résoudre leurs divergences et parvenir à un consensus. Certains ont souligné que la conférence devait se pencher en priorité sur la nécessité d'accroître l'aide au développement apportée aux

pays du Tiers-Monde, notamment grâce aux ressources libérées par le désarmement. D'autres sont allés jusqu'à vouloir faire des efforts de développement un objectif exprès des futures mesures de désarmement. Le Canada, à l'instar de bien d'autres participants, s'en est tenu à l'avis que le désarmement et le développement sont des processus à la fois distincts et complémentaires, cette interdépendance tenant au fait que chacun d'eux contribue à la sécurité et bénéficie de son renforcement.

Malgré quelques cahots, la conférence a réussi à adopter un document final de consensus, et elle est généralement considérée comme un succès. Ayant exprimé d'emblée une approche modérée, le Canada a joué un rôle actif tout au long des travaux.

La conférence a établi que le désarmement et le développement sont deux processus distincts qui s'inscrivent dans une relation plus vaste et fort complexe. Bien que chacun doive être poursuivi de façon indépendante, quel que soit le rythme auquel l'autre progresse, ils contribuent tous deux à la sécurité et en bénéficient à la fois, et c'est là l'essence même de leur corrélation. La sécurité a été définie comme comportant non seulement une dimension militaire, « mais également des aspects politiques,

économiques, sociaux, humanitaires et écologiques, sans compter son importance du point de vue des droits de la personne ».

La conférence a par ailleurs adopté un Programme d'action visant les objectifs suivants :

- a) « promouvoir une approche fondée sur la corrélation entre le désarmement, le développement et la sécurité »;
- b) « favoriser le multilatéralisme comme cadre international où la relation entre le désarmement, le développement et la sécurité puissent se forger, compte tenu de l'interdépendance des nations et de la communauté d'intérêts »; et
- c) « renforcer le rôle essentiel de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines interdépendants du désarmement et du développement ».

Le Canada est d'avis qu'il faut compter parmi les principales réalisations de la conférence, d'une part, le fait qu'il est désormais généralement reconnu que la sécurité véritable va bien au-delà des étroites considérations militaires et, d'autre part, l'engagement pris par les 150 participants de poursuivre à la fois les objectifs du désarmement et du développement, et d'adopter des mesures appropriées à cette fin. ■

L'engagement des universités canadiennes dans le développement en Afrique

par John W. Berry, directeur, Division internationale de l'AUCC. M. Berry était précédemment doyen associé des sciences à l'Université du Manitoba.

Il y a trois ans, la question du développement en Afrique a capté l'attention mondiale, la famine qui régnait dans la péninsule des Somalis revenant chaque soir aux actualités. Les Canadiens se sont montrés généreux. Aujourd'hui, d'autres événements ont chassé la faim en Afrique de la première page des journaux mais on peut encore lire des nouvelles de mauvais augure. Ainsi, on prévoyait récemment des récoltes massivement déficitaires en Éthiopie, à cause du manque de pluie et de l'insuffisance des mesures de redressement qui devaient prendre la suite des programmes de secours, mis sur pied durant la dernière crise.

Un rapport des Nations Unies que le Secrétaire général a déposé récemment souligne l'approche de la crise économique qui menace de réduire à néant l'accroissement du rendement que beaucoup de pays africains ont réalisé de haute lutte ces dernières années. L'effondrement du prix des matières premières sur le marché mondial, l'augmentation de la dette extérieure de l'Afrique et une diminution en termes concrets de l'aide au développement se sont conjugués pour détériorer la qualité de vie. L'instabilité et les tensions sociales qui en ont résulté menacent de retarder encore davantage la marche du développement.

L'assistance canadienne au développement

S'il y a là une leçon à retenir, c'est que le développement est une œuvre de longue haleine et exige l'engagement soutenu des hommes, des ressources et des institutions. Il n'y a pas de solutions instantanées. Ce point de vue a été repris avec force dans *Qui doit en profiter?*, rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur de

la Chambre des communes (Comité Winegard) qui s'est penché sur les politiques et programmes canadiens d'assistance au développement. Le Comité a insisté sur le fait que l'aide canadienne doit viser le long terme et qu'il faut la centrer sur le développement des ressources humaines, dimension importante de tous les projets. Le rapport et la réponse du gouvernement canadien, (intitulée *Pour bâtir un monde meilleur*) méritent une lecture attentive car il y a de fortes raisons de croire que ces documents donneront le ton à l'assistance publique au développement pendant un bon moment.

Beaucoup des 100 recommandations et plus du Comité Winegard touchent directement l'activité universitaire dans le développement international. On y décrit le secteur universitaire du Canada comme une ressource importante qui n'est pas assez utilisée dans les projets d'assistance au développement. On recommande d'accroître substantiellement les fonds réservés au soutien des projets des universités. Le Comité propose également que l'ACDI soutienne plusieurs « centres d'excellence » dans les universités afin d'y concentrer des compétences spécialisées dans divers secteurs pertinents à l'assistance au développement. Il préconise de plus une large décentralisation de la prise de décisions au profit du terrain.

L'ACDI révisé les méthodes d'exécution pour ses politiques et programmes futurs. Elle doit les publier sous le titre de *Stratégie 2000*, un plan qui modifiera sans aucun doute l'interaction entre les universités et l'Agence.

L'action des universités canadiennes pour le développement en Afrique

Les universités canadiennes ont une tradition d'engagement de grande envergure et à long terme au développement en Afrique. La base de données de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) sur les projets des universités canadiennes en matière de développement international mentionne quelque 250 jumelages ou projets dans 40 pays africains ces dernières années. La valeur totale de ces projets, en comptant la contribution des établissements canadiens et de ceux du Tiers-Monde, s'élève à plus de 146 millions de dollars. Les pays où nous avons lancé le plus de projets, sont en ordre décroissant : le Kenya, 25; le Nigeria, 19; le Maroc, 16; la Tanzanie, 15; l'Éthiopie, 12; la Tunisie, 12; le Sénégal, 11; le Malawi, 10 et le Zimbabwe, 10. Seize autres projets s'adressent à plus d'un pays africain. La plupart des initiatives ont suscité des contacts permanents de quelque sorte entre les universités canadiennes et des services gouvernementaux ou établissements d'enseignement africains. ■

Divers

Université Laval

- L'université et l'ACDI ont créé le Centre Sahel en décembre 1986 comme centre de ressource pour mieux faire comprendre cette région de l'Afrique et stimuler l'intérêt à son endroit. L'une des premières initiatives a consisté à recenser tous les chercheurs des universités canadiennes qui possèdent une connaissance spécialisée de la région pour dresser un répertoire à jour. On invite tous ceux qui ne sont pas inscrits à communiquer avec le centre : Université Laval, Pavillon Charles DeKoninck, Québec, Canada G1K 7P4; tél. : (418) 656-5447.
- La Fondation Donner a donné au Centre québécois de relations internationales de Laval (CQRI) une somme de 135 000 \$ pour effectuer une recherche sur la relation entre culture et commerce international. La question fondamentale : ▶

La culture exerce-t-elle une influence sur le commerce ou celui-ci nivelle-t-il à la longue les différences culturelles?

- Un colloque sur le Zaïre actuel et son développement futur a eu lieu en mars.
- À l'invitation du Centre Sahel, M. René Dumont, écrivain et spécialiste des problèmes économiques des pays en développement, a donné une série de conférences et d'entretiens au Québec et en Ontario et a pris part à plusieurs émissions de radio et de télévision.
- Onze ingénieurs du Rwanda viendront étudier à Laval dans le cadre d'un projet de formation en sylviculture d'une durée de cinq ans.
- la Direction de la coopération institutionnelle et des services au développement (CISD) de l'ACDI subventionne les projets suivants :
 - formation de professionnels de l'éducation chiliens pour les rendre capables d'offrir des cours de psychopédagogie et d'éducation physique;
 - aide au Centre interafricain de recherches et d'études supérieures en sciences de l'éducation (CIRSSD) du Togo afin d'améliorer la qualité de ses programmes de formation, de sa gestion et de ses activités de recherche;
 - accord institutionnel avec l'École nationale d'agriculture de Meknès, au Maroc. ■

Université McGill

- La conférence intitulée *Development and Disarmament*, que McGill International a tenue l'automne dernier a attiré un nombreux public. Parmi les conférenciers, mentionnons M. David MacDonald, ambassadeur du Canada en Éthiopie et M^{me} Helen Caldicott, ex-présidente de *Physicians for Social Responsibility, USA* et fondatrice de *Women's Action for Nuclear Disarmament*.
- La faculté de droit, de concert avec l'*InterAmicus Human Rights Law Centre* qui siège à McGill, a parrainé une conférence de deux jours sur les droits de la personne dans le monde en novembre 1987. Des délégués de plusieurs pays ont débattu quelques-unes

des questions controversées qui se posent à l'humanité d'aujourd'hui.

- L'ACDI contribue la somme de 400 000 \$ à un projet de transfert de technologie informatique de McGill à l'Université du Zimbabwe. Les deux universités versent respectivement 136 000 \$ et 260 000 \$; le programme des Nations Unies pour le développement ajoute 340 000 \$.
- Les ressources rurales d'énergie renouvelable font l'objet d'un projet que soutient l'ACDI à l'Université Khon Kaen de Thaïlande. Le projet s'inscrit dans le programme de jumelage institutionnel (Thaïlande) qu'administre l'AUCC. Les travaux consisteront notamment en formation en cours d'emploi et en développement de compétences de recherche en analyse et approvisionnement d'énergie renouvelable en milieu rural.
- Une équipe médicale de McGill recevra de l'ACDI plus de 700 000 \$ répartis sur deux ans pour améliorer les soins de santé de première ligne en Éthiopie. ■

Université Dalhousie

- Nouvelles du *Pearson Institute for International Development* :
 - cette année, des étudiants et des professeurs se sont rendus en

Guyane et au Zimbabwe pour les besoins d'une coopération en développement, ainsi qu'au Népal, grâce à une subvention de micro-fonds; à Dakar et à Addis-Ababa grâce à une bourse d'Afrique 2000 et enfin, à une conférence de l'Organisation pour l'Unité Africaine au Nigeria;

- la CISD de l'ACDI a octroyé une subvention de 305 000 \$ au programme de maîtrise en économique du développement en vue d'amener des étudiants du Tiers-Monde à Dalhousie et une autre de 425 000 \$ pour un jumelage des universités Dalhousie et de Mount Saint Vincent avec les programmes d'étude de la condition féminine des universités d'Ife et d'Ibadan au Nigeria;
- en juin, on a tenu un colloque sur « La paix, le développement et la sécurité dans le bassin des Caraïbes et leurs perspectives d'ici l'an 2000 ».
- Des bourses d'études de l'ACDI permettront à 10 étudiants du Tiers-Monde de s'inscrire au programme de maîtrise en économique du développement. ■

Sommet économique — Toronto



Agence canadienne de développement international

L'ACDI répartira en 1988-1989 la somme de 104,8 millions de dollars entre les agences de développement des Nations Unies dont les noms suivent : le Programme de l'ONU pour le développement, 73,5 millions; le Fonds pour l'enfance, 16,5 millions; le Fonds pour

les activités en matière de population, 13,1 millions; le Fonds de développement pour la femme, 1,15 million; le Programme d'enseignement et de formation pour l'Afrique australe, 350 000 \$ et le Fonds pour la Namibie, 200 000 \$. La contribution sera supérieure de 6 % à celle de 1987-1988. ■

La formation professionnelle

Université de Sherbrooke

L'Université de Sherbrooke a été invitée au mois de décembre 1987 par la Conférence Panafricaine Coopérative à s'associer au Centre Panafricain de Formation Coopérative (CPFC) pour la mise sur pied et la co-réalisation d'un programme d'études supérieures en action coopérative.

L'Université de Sherbrooke offre depuis 1981 un programme de maîtrise en coopération initié par l'Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives (IRECUS) qui en a la responsabilité administrative et pédagogique. C'est en cette qualité que l'Université de Sherbrooke intervient.

Le programme de deuxième cycle du CPFC d'une durée de trois ans a été conçu dans le souci d'homogénéiser la formation des cadres supérieurs des pays membres du CPFC en s'assurant d'une meilleure adaptation du contenu aux réalités coopératives africaines. Il vise à former des hommes et des femmes qui sont déjà reconnus pour leur motivation et leur engagement coopératif. Le programme du CPFC met l'accent sur l'utilisation de méthodes pédagogiques de nature à favoriser l'interaction continue avec le milieu coopératif.

Le vœu de la Conférence Panafricaine Coopérative des 14 pays membres est d'offrir une formation professionnelle basée sur l'acquisition d'une solide capacité administrative, sur le développement d'habiletés à l'animation et sur la maîtrise du processus de recherche-action.

L'enseignement, de nature multidisciplinaire, est confié à des professeurs de niveau universitaire ainsi qu'à des experts-praticiens de champs de spécialisation très diversifiés qui apportent, d'une part, le savoir de la rigueur académique et, d'autre part, le savoir-faire d'une longue pratique, appuyée sur des réalisations concrètes et une solide formation académique.

En avril 1988, le CPFC, centre d'études supérieures international installé à Cotonou, en République populaire du Bénin, a décerné à la première promotion de ses étudiants (1985-1988) le Diplôme d'études supérieures en action coopérative (DESCOOP). Les

participants au programme DESCOOP proviennent des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Côte-d'Ivoire, Gabon, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Zaïre.

Pour l'implantation de ce programme, le CPFC reçoit l'appui financier de l'ACDI et l'appui pédagogique de l'Université de Sherbrooke ainsi que les apports du Ministère des Relations internationales du Québec et de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF).

Pour plus de renseignements : Jean-Paul Gravel, directeur du projet DESCOOP, IRECUS, Université de Sherbrooke, Sherbrooke (Québec) Canada J1K 2R1.

École Polytechnique de Montréal

• L'École a signé un accord de coopération avec l'Université technologique de Shanghai lors du séjour de sa délégation en Chine, l'automne dernier. Les premiers échanges de professeurs ont eu lieu en avril. La délégation s'est aussi rendue à Beijing et à Lanzhou pour conclure avec l'Université de la technologie du fer et de l'acier de Beijing un accord portant sur les mines et la métallurgie, et un autre sur la mécanique des sols avec l'Université de Lanzhou.

• Un projet de coopération de l'École Polytechnique avec l'École nationale d'ingénieurs de Tunis (ENIT), qui bénéficie d'une subvention de 450 000 \$ pour trois ans de l'ACDI, entre dans sa deuxième année. Il consiste à organiser un programme d'études en génie des transports au département de génie industriel de l'ENIT, à renforcer l'enseignement et la recherche en mécanique des sols au département de génie civil et à mettre sur pied un centre de production audio-visuelle.

• L'École coopère avec l'Institut national de formation en informatique d'Alger à la mise sur pied d'un programme en génie informatique au niveau du doctorat. L'École des Hautes Études Commerciales de Montréal prête ses compétences dans l'un des domaines d'intervention. L'ACDI fournit au programme la somme de 990 000 \$ pour trois ans.

Université McMaster

• La faculté de commerce coordonne un programme sino-canadien de perfectionnement des cadres d'une durée de six ans, auquel l'ACDI versera plus de 1,3 million de dollars. On établira des centres de formation pour cadres du gouvernement et du monde des affaires à l'Université Fudan de Shanghai et à l'Université Qinghua de Beijing.

• La faculté des sciences de la santé a entrepris avec l'*African Medical and Research Foundation* un projet de cinq ans pour l'établissement de programmes de formation post-primaire en santé communautaire. La faculté est également engagée pour trois ans dans un projet de recherche sur les muscles lisses avec le *Shanghai Institute of Hypertension*. ■

Note de l'Éditeur :

Les habitués de cette revue, « *Le Canada et l'Afrique* », auront remarqué sans trop de difficultés nous l'espérons, une différence notable dans la présentation, le contenu et le format de la revue commençant avec le présent numéro.

Cette revue créée à l'Ambassade du Canada à Dakar, Sénégal en 1979, y était publiée depuis. Le personnel de l'ambassade a pendant neuf ans et 32 numéros fait un travail très louable pour en assurer la publication régulière. Toutefois devant la contraction des budgets et autres ressources, nous avons dû trouver de nouveaux moyens pour en continuer la publication. En effet, la volonté de ne pas laisser disparaître la revue « *Le Canada et l'Afrique* » nous a été confirmée par ses utilisateurs de façon très certaine. Si cette revue devait cesser d'exister, l'Afrique serait alors le seul continent sur lequel le Canada n'aurait pas une telle publication pour garder le contact avec ses interlocuteurs et amis.

La revue survivra donc et sera publiée à partir d'Ottawa, mais continuera d'être distribuée par les Ambassades du Canada dans leurs pays d'accréditation respectifs. Elle demeurera, comme par le passé, une revue à caractère spécifique, destinée à maintenir le dialogue avec ses interlocuteurs en Afrique francophone et au-delà.

Nous espérons que vous demeurerez fidèles à la revue « *Le Canada et l'Afrique* » dans sa nouvelle version. ■



Jazz à Montréal

IX^e Festival international

Le Festival International du Jazz de Montréal s'est déroulé avec toute la maturité que lui confèrent ses neuf ans d'existence, du 1^{er} au 10 juillet. Fidèle à ses traditions, le Festival proposa une programmation exhaustive et variée de concerts en salle, qui couvrait aussi bien le jazz dans toute sa plénitude historique que celui qui ose s'aventurer en terrain inconnu. Des grands noms toujours agréables à revoir et à entendre, des découvertes surprenantes, des collaborations inattendues et prestigieuses, d'éclatants retours à la scène, des événements très spéciaux et excitants, voilà à quoi ressemblait cette neuvième édition du Festival.

Cette année, le Festival a souligné trois anniversaires : un premier gala a rendu hommage aux cinq ans de Justin Time, la plus importante étiquette de jazz au pays, et à Oliver Jones, ce pianiste montréalais maintenant vedette internationale. Pour les 25 ans de la Cinémathèque québécoise, Ran Blake, Ricky Ford et Robert Lepage ont participé à une soirée où jazz et cinéma s'étaient donnés rendez-vous. Pour son 20^e anniversaire, le Vic Vogel Big Band a donné un grand concert accompagné d'un orchestre de 40 musiciens.

Parmi les multiples collaborations spéciales, notons celles de l'OSM avec

Louis Lortie dans un concert Gershwin, et de Dizzy Gillespie entouré de James Moody, Monty Alexander, Jon Faddis, Slide Hampton, Sam Rivers et bien d'autres. Aussi, Nana Vasconcellos avec le groupe de Jack DeJohnette, Stanley Cowell avec Larry Coryell, Tiger Okoshi avec le duo de Lorraine Desmarais et Alain Caron du groupe Uzeb. Paul McCandless d'Oregon, groupe issu du Paul Winter Consort, était exceptionnellement un invité de cette dernière formation, qui précédait de 20 ans la mode du « New Age ».

On a assisté même à une première mondiale quand Pat Metheny et les Ballets Jazz de Montréal ont présenté une chorégraphie inédite. En première nord-américaine, on a découvert la chanteuse britannique Carmel, qui fait actuellement des ravages en Europe, Courtney Pine, la jeune sensation européenne du saxophone et Westbrook-Rossini qui reprend en jazz moderne des airs d'opéras de Rossini! Autre primeur nord-américaine dans la série Ciné-Jazz : les archives personnelles de Francis Paudras, dont l'histoire a fait l'objet du film « Round Midnight ».

Comme d'habitude, plusieurs musiciens de renom ont visité Montréal pour la première fois : Jimmy Rowles, accompagné de sa fille Stacy, l'incroyable phénomène new-yorkais Buster Pointdexter, le nouveau maître de la salsa Louie Ramirez, ainsi que le trombone réinventé de Ray Anderson, l'extraordinaire clarinettiste Eddie Daniels et le populaire guitariste Lee Ritenour. On a assisté aussi à des retours remarquables à la scène : Frank Morgan, cet héritier de Charlie Parker qui a passé près de 30 ans en prison, J.J. Johnson, qui a lui-même joué avec Charlie Parker, absent de la scène pendant 20 ans, Arnett Cobb, un des grands du be-bop et le retour inespéré ici de la grande voix du soul et du R & B, Etta James. Le Festival a fait aussi revivre de grands disparus comme Thelonious Monk, grâce à Carmen McRae et Count Basie, grâce à l'émouvante Diane Schurr, en plus de nous ramener au bon vieux temps de Tommy Dorsey!

Une place de choix a été accordée au créateur de la musique harmolodique,

Ornette Coleman, et à plusieurs de ses disciples : Ronald Shannon Jackson, Charlie Haden, Jack DeJohnette et le superbe clarinettiste Alvin Batiste.

Cette année, l'influence des musiques venues d'Afrique a été omniprésente, même dans les rues. En salle, on a pu vivre la « nuit africaine » de Touré Kunda et Salif Keita ou revoir Youssou N'Dour. Le cousin jamaïcain Jimmy Cliff a été de la fête en plus de la « nuit cubaine » d'Emiliano Salvador et Gonzalo Rubalcaba.

Et quoi encore? La programmation du Festival comprenait bien d'autres perles à voir ou à découvrir.

Une suite importante est attendue au succès de 88, lors des fêtes prévues pour le X^e anniversaire du Festival International du Jazz de Montréal à l'été 1989. ■

Félix Leclerc

Le grand Félix Leclerc, souvenir lié à l'enfance de tellement de Québécois et de Canadiens, n'est plus. *Moi, mes souliers, Le p'tit bonheur, Attends-moi ti-gars, Bozo*, autant de souvenirs qui ont refait surface alors que le Québec et le Canada étaient en deuil à la mi-août 1988 à la mort de Félix Leclerc. Pour certains il était le rêve, le poète-troubadour; pour d'autres il était la réalité, l'engagement politique qu'ils lisaient dans les paroles et les actes du chansonnier-écrivain-poète. Une chose est certaine, il est resté le symbole vivant des Québécois de plusieurs générations, le précurseur qui a contribué à faire connaître au monde l'âme et l'identité des Canadiens-français. L'histoire l'a déjà reconnu ainsi. ■

Music of the World — Festival à Toronto

Le festival international de musique connu sous le nom de « World of Music Arts and Dance » (W.O.M.A.D.) s'est tenu en août au Harbourfront de Toronto.

Le festival présentait des films, des ateliers et des concerts offerts par plus de 250 artistes venus de cinq continents, à plus de 30 000 visiteurs.

Parmi les artistes, se retrouvaient la chorale « Ladysmith Black Mambazo » de l'Afrique du Sud, Salif Keita du



Touré Kunda

Mali, le groupe rock allemand chantant en arabe, l'israélien Ofra Haza, Ashwin Batish de Bombay, et bien d'autres.

On pouvait entendre toutes les formes de musique exotique, dont le soca-calypto de Trinidad, le soukous-rumba, la guitar-pop du Zaïre, le mbaqanga-jive de l'Afrique du Sud, le zouk-pop des Caraïbes-Guadeloupe, etc.

Un festival de pop mondial ou encore du rythme mondial de la musique moderne populaire. De toute façon, les échanges culturels ont été nombreux. ■

Le Conseil des Arts et la télévision

Le Conseil des Arts du Canada a lancé une campagne qui vise à augmenter sensiblement le contenu artistique à la télévision canadienne. D'après le président du Conseil, M. Peter Roberts, la programmation télévisée comprend actuellement moins de 1 % de contenu strictement artistique.

Le Conseil tiendra plusieurs conférences internationales sur le sujet durant les prochains mois. La dernière de ces conférences, qui se tenait à Ottawa en septembre dernier, réunissait des représentants de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, de l'Australie et des États-Unis. La prochaine se tiendra à Banff au printemps 1989 et le thème en sera « Comment intégrer les arts à la programmation télévisuelle canadienne ». ■



Paysage d'automne au Canada

Le souffle de l'esprit — Traditions artistiques des premiers habitants du Canada

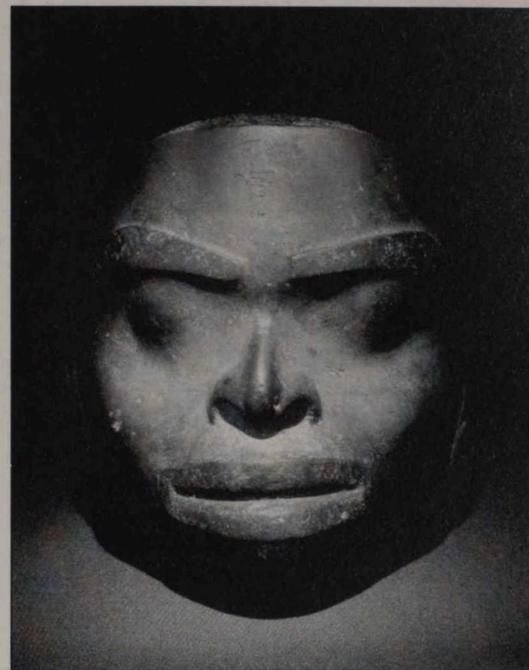
« Le souffle de l'esprit », une exposition contenant les meilleures collections de musées d'art autochtone a été présentée dans la région de la Capitale nationale.

L'exposition met en évidence des centaines d'objets, fabriqués par les Amérindiens et les Inuit du Canada, que les explorateurs et les missionnaires européens et les premiers visiteurs en Amérique du Nord ont recueillis. Beaucoup de ces objets ont été ramenés pour la première fois au Canada en vue de cette grande exposition d'œuvres d'art autochtone intitulée « Le souffle de l'esprit ».

Des amulettes et des colliers, des bols et des masques rituels, des armes, des vêtements décorés de façon exquise, des canots et des selles, des poupées et une foule d'autres oeuvres constituent la riche collection de plus de 650 objets réunis pour illustrer la vie et les valeurs des peuples autochtones à l'époque de leurs premiers contacts avec les Européens.

L'exposition « Le souffle de l'esprit » comprend, pour la première fois depuis des générations, beaucoup d'objets d'une valeur inestimable provenant de musées étrangers et de collections privées.

Par exemple, il y a un magnifique panier tissé avec plusieurs sortes de fibres végétales, créé au début du 17^e siècle par une Amérindienne inconnue, de la région des Grands Lacs au



Masques indiens — Exposition « Souffle de l'esprit »

Canada. Elle était à la fois méticuleuse et ingénieuse. Elle décora le panier au moyen de dessins faits avec des piquants blancs de porc-épic et d'autres teintes de couleurs orange et noir. En fait, son joli panier est le seul du genre qui ait survécu.

L'exposition célèbre la beauté, la vigueur et la solidité des traditions artistiques des autochtones. Elle est répartie en six régions culturelles : la côte atlantique, les grandes forêts du Nord, les plaines du Nord, le Subarctique ouest, l'Arctique et la côte nord-ouest. L'espace réservé à chaque région est destiné à en faire ressortir les particularités culturelles et géographiques. L'éclairage et le son font baigner le spectateur dans une atmosphère évoquant l'esprit qui chante le passé à travers les objets.

« Le souffle de l'esprit : Traditions artistiques des premiers habitants du Canada » a été montée par le musée Glenbow de Calgary, comme présentation thématique pour le Festival d'art des Jeux olympiques d'hiver. Pendant ses quatre mois à Calgary, elle a attiré plus de 120 000 visiteurs et s'est acquise une réputation internationale.

Le Musée canadien des civilisations, qui a grandement contribué à la production de l'exposition, l'a présentée à Ottawa jusqu'au 6 novembre 1988. ■

Article tiré de la revue Liaison avec la grâce du Musée canadien des civilisations.



Un marché à Montréal

Le Canada et l'Afrique

Trimestriel N° 33 Novembre 1988



Centre d'études
africaines —
Université Dalhousie

Le Centre d'études africaines de l'Université Dalhousie en Nouvelle-Écosse, qui demeure le seul du genre au Canada, a été créé en 1975. Il regroupe des membres du corps professoral, des chargés de cours, des étudiants en doctorat et des étudiants du premier cycle dans le but d'organiser régulièrement des séries de colloques, d'ateliers, de recherches, de publications et d'activités communautaires ayant l'Afrique pour thème. Par exemple, en septembre et octobre 1988, le Centre, en collaboration avec la Galerie d'art Dalhousie et le *Black Cultural Centre*, organise une exposition d'art intitulée *African Worlds*, des conférences Killam, ainsi que des activités cinématographiques, musicales, culinaires, théâtrales, de danse et de poésie, qui toutes traitent de la culture africaine. Le Centre publie en outre une série d'ouvrages intitulée *Dalhousie African Studies Series*, les documents intitulés *Dalhousie African Working Papers* et divers documents d'information. Il collabore étroitement avec le *Pearson Institute for International Development* de Dalhousie, l'*African Students' Association*, les ONG et les groupes religieux, ainsi qu'avec l'Association canadienne des études africaines. Il a été l'hôte de la conférence nationale de cette association tenue en février 1974, et le sera de nouveau en mai 1990 en coopération avec l'Université Saint Mary's, située à proximité. Bien que les collaborateurs du Centre s'intéressent plus particulièrement au Commonwealth et à l'Afrique anglophone, ils traitent également de questions touchant l'ensemble du continent, telles que le développement, l'environnement, l'histoire, la libération et la politique. Le Centre a également contribué à l'organisation de conférences et à la parution de publications avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, l'ACDI, l'Institut nord-sud et la Banque mondiale, et a accordé une aide financière pour la remise de diplômes honorifiques à plusieurs personnes, dont Adebayo Adedeji, Gwendolen Carter, T.O. Elias et Gerald K. Helleiner. Le Centre a en outre favorisé la création de liens permanents entre Dalhousie et des établissements africains subventionnés par l'ACDI dans les

domaines suivants : administration publique et des affaires avec l'Université du Zimbabwe, études infirmières avec l'Université de Dar es Salaam, soins de santé en milieu rural avec l'Université de Kumasi et élaboration d'études pour les femmes avec les universités Ibadan et Obafemi Awolowo (en collaboration avec l'Université Mount St. Vincent). L'Université Dalhousie accueille chaque année de nombreux étudiants africains, notamment des réfugiés et, actuellement, des Sud-Africains noirs. Vers le milieu de 1987, le Centre a participé à un colloque de l'EUMC au Zimbabwe, et pour 1988-1989, il cherche à établir un cours en éducation comprenant un séjour en Gambie. En 1987-1988, il fut le co-organisateur d'un cours d'une demi-journée sur les populations des villes en Afrique aujourd'hui. Le Centre continue d'explorer les moyens de faire progresser les études africaines au Canada, en particulier en faisant venir des professeurs et des étudiants africains à Dalhousie et en participant à des recherches conjointes et à la préparation de publications. ■



Université de Montréal

Association
canadienne des études
africaines

La conférence de 1989 de l'Association canadienne des études africaines, organisée par le professeur John O'Manique du School of International Affairs, aura lieu à l'Université Carleton (à Ottawa), du 10 au 13 mai 1989. Le thème général en sera :

L'Afrique : le défi d'un
développement continu

Le sérieux des problèmes auxquels doit faire face le continent africain nous est trop connu. Cette conférence s'en tiendra au défi que cette situation lance aux nations africaines dans leurs efforts visant à obtenir un degré plus élevé de stabilité et de prospérité, dans un monde instable et fortement concurrentiel.

Nous aimerions recevoir des travaux provenant de toutes les disciplines et *non pas* nous en tenir aux seules sciences sociales. Nous encourageons les auteurs à traiter de tout aspect de cette lutte actuelle de l'Afrique pour un développement soutenu, par une étude des multiples contraintes et des ouvertures inscrites dans l'art africain, la culture, l'écologie, l'économie, les traditions socio-politiques et les institutions.

Des offres cherchant à réunir un nombre d'articles autour d'un thème particulier seront appréciées et peut-être insérées dans le programme final. Les thèmes déjà proposés sont les suivants :

- le contexte culturel;
- l'art africain contemporain et le développement;
- le développement des grands organismes et la participation;
- l'environnement et le développement;
- l'aide et le commerce : une aide ou un obstacle.

Certains des exposés de la conférence seront peut-être publiés, c'est-à-dire les travaux de qualité supérieure sur les thèmes de la conférence.

Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'un **RÉSUMÉ** de 150 à 250 mots. Nous aimerions recevoir les suggestions des membres du panel le plus tôt possible, et nous demandons aux intéressés de bien vouloir nous proposer des noms de conférenciers, et de nous fournir des adresses si possible. Notre dernière invitation à soumettre des travaux sera faite au début de décembre. Veuillez faire parvenir vos **RÉSUMÉS** à l'adresse suivante :

ACEA/CAAS
School of International Affairs
Carleton University
Ottawa (Ontario)
Canada K1S 5B6
Téléphone : (613) 564-4375 ■

Marketing et développement du Tiers-Monde

Georges M. Hénault, *Marketing et développement du Tiers-Monde : quelques applications au secteur agro-alimentaire en Afrique*, Paris, Economica, Collection Coopération et Développement de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), 1987, 200 pages.

Ce volume cherche à analyser le rôle trop souvent ignoré du marketing dans le processus de développement du Tiers-Monde. Le premier peut, en effet, être considéré comme un catalyseur du second.

Pour ce faire, l'auteur, directeur de l'IDIC et professeur titulaire en administration à l'Université d'Ottawa, a choisi d'illustrer les concepts étudiés au moyen d'exemples empruntés au secteur agro-alimentaire africain.

Pris dans une optique de spécialistes en développement, ce livre met l'accent sur le prisme différent que la perspective du marketing apporte au diagnostic et à la recherche de solutions tant micro que macro du Tiers-Monde. Le cadre analytique ainsi proposé éclaire l'acuité des problèmes sous un jour nouveau et intègre, tout en les réorientant, les facettes disciplinaires du développement. Par exemple, l'approche des besoins essentiels relève implicitement de la démarche de marketing qui cherche à identifier les caractéristiques comportementales des groupes-cibles.

Dans l'optique des spécialistes en marketing, il présente une approche élargie de ce concept. Cela permet, en effet, d'identifier, par l'utilisation novatrice du marketing social et du macro-marketing, les conditions nécessaires au développement du marketing dans les pays du Tiers-Monde. ■

Mission d'éditeurs au Cameroun

Une mission d'éditeurs canadiens a visité le Cameroun du 11 au 17 août 1988. La mission était composée de Hervé Foulon, président-directeur général des Éditions Hurtubise HMH, Ltée et président de la Société des éditeurs de manuels scolaires du Québec, et Jacki Dallaire, directeur des Presses univer-

sitaires de l'Université du Québec.

Le but de la mission était d'enquêter sur la possibilité de vendre des livres didactiques et de créer des ouvrages pour six lycées techniques qui sont construits au Cameroun par une firme canadienne. Cette mission exploratoire fut accueillie chaleureusement par les Camerounais. MM. Dallaire et Foulon ont rencontré leurs homologues camerounais dans le domaine de l'édition, ainsi que les libraires et représentants officiels du gouvernement camerounais. ■

Femmes, épargne et crédit au Sahel : des bases pour un autodéveloppement

Femmes, épargne et crédit au Sahel : des bases pour un autodéveloppement; Suzanne Dumouchel et Nancy Thede, pour le projet Solidarité Canada-Sahel, a/s AQOCI, 4025, rue Saint-Denis, bureau 240, Montréal (Québec) Canada H2J 2K9. ■

Commerce et finance dans le monde

À l'heure de l'Uruguay Round : les négociations commerciales multilatérales; document de synthèse de l'Institut Nord-Sud, 55, rue Murray, bureau 200, Ottawa (Ontario) Canada K1N 5M3. ■

Affaires et commerce dans le monde

Le commerce de contrepartie : ses raisons d'être, son importance, ses formes et l'attitude des divers intervenants; Alain Lepine et Fernand Amesse; les cahiers du Centre d'études en administration internationale, École des Hautes Études Commerciales, 5255, avenue Decelles, Montréal (Québec) Canada H3T 1V6; 1987; ISSN : 0825-5822; 64 pages. ■

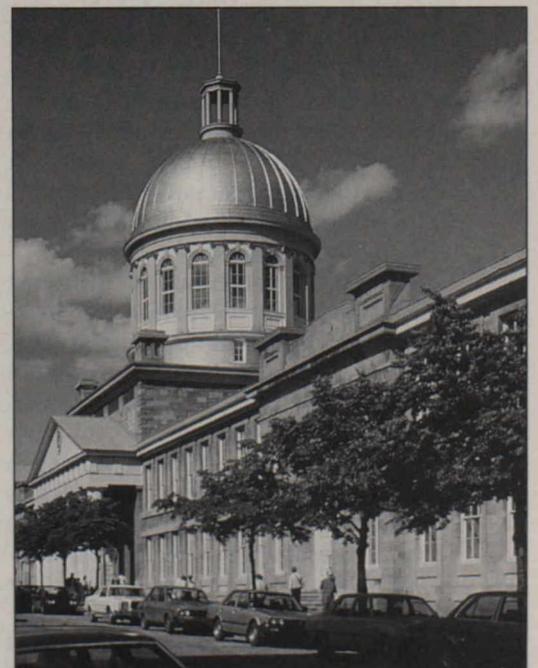
L'Encyclopédie canadienne

La deuxième édition de l'Encyclopédie canadienne, de Hurtig Publishers, est sortie des presses à l'été 1988 avec un quatrième volume (et 650 nouvelles pages).

Plus de 90 % des sujets traités ont été mis à jour et plusieurs nouvelles sections ont fait leur apparition (les accords du lac Meech, le libre-échange, etc.). Il y a près de 30 % de nouvelles illustrations. Les principales faiblesses de la première édition parue en 1985 ont disparu et une superbe table des matières donne un accès facile à tous les sujets traités. ■

L'Association pour l'exportation du livre canadien (AELC)

L'AELC a été fondée en 1972 pour aider les éditeurs canadiens à exporter leurs livres. Financée par le ministère des Communications, l'Association administre pour ce ministère les deux programmes suivants : l'Aide à la commercialisation des droits à l'étranger et l'Aide à l'exportation. De plus, l'AELC organise des séminaires pour les éditeurs, pour les missions et pour les études de marché. ■



Le vieux Montréal

Les Jeux de la
24^e Olympiade :
Séoul 88



Olympiques de Los Angeles

Le Canada, avec ses dix médailles olympiques (trois d'or, deux d'argent et cinq de bronze), s'est classé 19^e chez les 52 pays qui ont remporté des médailles, et parmi les quelque 160 qui ont participé aux 24^e Jeux olympiques à Séoul.

Chez les médaillés d'or, il y a eu Carolyn Waldo de Calgary qui triomphé deux fois en nage synchronisée, soit en solo et en duo avec Michelle Cameron, ainsi que Lennox Lewis qui s'est mérité les honneurs en boxe (catégorie des super lourds). Les médailles d'argent ont été remportées par l'équipe masculine de relais 4 fois 100 mètres nage avec Mark Tewsbury, Tom Ponting, Victor Davis et Sandy Goss, et par le boxeur poids-moyen Egerton Marcus. On a remis des médailles de bronze à l'équipe féminine de relais 4 fois 100 mètres nage, composée de Lori Melien, Allison Higson, Jane Kerr and Andrea Nugent; à Dave Steen, pour sa réussite au décathlon; à Ray Downey, qui s'est distingué à la boxe (poids moyens-juniors); à l'équipe de dressage formée de Gina Smith, Cindy Ishoy, Ashley Nicoll et Eva-Marie Pratch; et enfin aux marins Frank McLaughlin et John Millen, au « Flying Dutchman ».

Le Canada présentait sa troisième plus importante délégation de l'histoire des Jeux olympiques. En effet, 353 athlètes, soit 113 femmes et 240 hommes, ont participé à 23 disciplines sportives.

De plus, 29 athlètes canadiens ont pris part aux sports de démonstration tels le baseball, le judo, le taekwon do (Yvonne Frenssen du Canada, médaillée de bronze), le badminton, la course en fauteuil roulant et les quilles.

La délégation canadienne à Séoul comptait au total, avec les entraîneurs et adjoints, environ 570 personnes. ■

Le Canada et l'Afrique

MÉDAILLES OLYMPIQUES GAGNÉES PAR LE CANADA :

Jeux olympiques		Or	Argent	Bronze
I	1896 Athènes, Grèce	(le Canada n'a pas participé)		
II	1900 Paris, France	1	0	1
III	1904 St. Louis, É.-U.	4	1	1
IV	1908 Londres, Angleterre	3	3	9
V	1912 Stockholm, Suède	3	2	3
VI	1916 Berlin, Allemagne	(les Jeux n'ont pas eu lieu)		
VII	1920 Anvers, Belgique	2	3	3
VIII	1924 Paris, France	0	3	1
IX	1928 Amsterdam, Pays-Bas	4	4	7
X	1932 Los Angeles, É.-U.	2	5	8
XI	1936 Berlin, Allemagne	1	3	5
XII	1940 Tokyo, Japon/Helsinki, Finlande	(les Jeux n'ont pas eu lieu)		
XIII	1944 Londres, Angleterre	(les Jeux n'ont pas eu lieu)		
XIV	1948 Londres, Angleterre	0	1	2
XV	1952 Helsinki, Finlande	1	2	0
XVI	1956 Melbourne, Australie	2	1	3
XVII	1960 Rome, Italie	0	1	0
XVIII	1964 Tokyo, Japon	1	2	1
XIX	1968 Mexico, Mexique	1	3	1
XX	1972 Munich, Allemagne de l'Ouest	0	2	3
XXI	1976 MONTREAL, CANADA	0	5	6
XXII	1980 Moscou, URSS	(le Canada n'a pas participé)		
XXIII	1984 Los Angeles, É.-U.	10	18	16
XXIV	1988 Séoul, Corée	3	2	5
XXV	1992 Barcelone, Espagne	—	—	—
		38	61	75

Jeux olympiques d'hiver		Or	Argent	Bronze
I	1924 Chamonix, France	1	0	0
II	1928 St-Moritz, Suisse	1	0	0
III	1932 Lake Placid, É.-U.	1	1	5
IV	1936 Garmish-Partenkirchen, Allemagne	0	1	0
	1940/1944 (annulés)			
V	1948 St-Moritz, Suisse	2	0	1
VI	1952 Oslo, Norvège	1	0	1
VII	1956 Cortina d'Ampezzo, Italie	0	1	2
VIII	1960 Squaw Valley, É.-U.	2	1	1
IX	1964 Innsbruck, Autriche	1	0	2
X	1968 Grenoble, France	1	1	1
XI	1972 Sapporo, Japon	0	1	0
XII	1976 Innsbruck, Autriche	1	1	1
XIII	1980 Lake Placid, É.-U.	0	1	1
XIV	1984 Sarajevo, Yougoslavie	2	1	1
XV	1988 CALGARY, CANADA	0	2	3
XVI	1992 Albertville, France	—	—	—
		13	11	19



Hockey

Coupe Grey —
Football

La saison du football canadien a pris fin le 27 novembre alors que le Blue Bombers de Winnipeg, champions de la division est, remportait la coupe Grey à Ottawa par un score de 22 à 21 sur le B.C. Lions de Vancouver, champion de la division ouest.

Ligne nationale de hockey

Wayne Gretzky

L'impossible s'est produit quand, avant le début de la saison 1988-1989 de la Ligue nationale de hockey sur glace, Wayne Gretzky, à 27 ans, a accepté de devenir membre des Kings de Los Angeles. Gretzky, qui s'était identifié aux Oilers d'Edmonton depuis ses débuts, quitte cette formation après neuf ans d'une carrière exceptionnelle et unique dans les annales de la ligue et, probablement, du hockey professionnel à l'échelle mondiale.

Guy Lafleur

Guy Lafleur, ancienne étoile des Canadiens de Montréal, a décidé de revenir au jeu après une retraite de quatre années, en acceptant une offre des Rangers de New York pour la saison 1988-1989. À la mi-novembre, Guy Lafleur avait déjà compté cinq buts pour sa nouvelle équipe et enregistré plusieurs assistances.

Mike Bossy

À l'âge de 31 ans, Mike Bossy se retire du hockey professionnel pour des raisons médicales. Avec ses 573 buts, il était devenu le sixième meilleur compteur de la Ligue nationale en carrière. Mike Bossy avait été recruté par les Islanders de New York en 1977 et il est aujourd'hui le seul joueur de l'histoire à avoir compté plus de 50 buts pendant neuf saisons consécutives. ■



Yaya Dumbia — Mali

Tennis Championnats de Toronto 88

Les Internationaux PLAYER'S de Tennis se sont déroulés à Toronto du 6 au 14 août dernier au National Tennis Centre de l'Université York. Plus de 100 000 adeptes du tennis ont assisté aux championnats pour voir des joueurs de calibre tels Lendl, Edberg, Connors, Cash, Mayotte, Gonrey, McEnroe, Curren et Berger, se disputer les honneurs.

Le gagnant, Ivan Lendl, a défait Jimmy Connors en semi-finale et Stefan Edberg (6-3 et 7-6) en finale.

L'Afrique était représentée aux championnats par Yaya Dumbia, résident du Sénégal. ■



Canadian Association
Cycling Cycliste
Association Canadienne

Cyclisme Steve Bauer

Le cycliste canadien Steve Bauer, de Fenwick (Ontario), a terminé le Tour de France 1988 en quatrième position. Bauer, qui a porté le maillot jaune pendant cinq étapes (soit la première et de la huitième à la onzième), est le premier coureur cycliste canadien à avoir terminé le Tour de France en position aussi avantageuse.

Steve Bauer est le premier Canadien depuis 1904 à avoir gagné une étape du Tour de France. Un autre Canadien, Alex Stieda, de Coquitlam (Colombie-Britannique) se retrouva en tête dans les temps pour une journée lors du Tour de 1985. ■

Football au Canada (Soccer)

Depuis l'entrée du SUPRA de Montréal dans la Ligue canadienne de soccer l'été dernier, celle-ci se retrouve maintenant avec cinq équipes dans la division est, soit le Blizzard de Toronto, les Intrépides d'Ottawa, les Rockets de North York et les Steelers de Hamilton. Quatre équipes composent la division ouest : le Fury de Winnipeg, les Kickers de Calgary, les Brickmen d'Edmonton et les 86^{ers} de Vancouver.

Les champions de la saison 1988 qui s'est terminée fin septembre sont les équipes de Hamilton dans l'Est et de Vancouver dans l'Ouest. La coupe a été remportée par le Vancouver.

L'équipe nationale canadienne, qui avait connu ses premiers francs succès en se rendant aux Jeux olympiques de Los Angeles en 1984, a été éliminée de la course pour la Coupe du Monde de 1990 en Italie. Elle a en effet perdu ses deux matches de qualifications contre le Guatemala les 9 et 15 octobre derniers.

Elle avait toutefois fait match nul (2-2) en Floride, contre l'Université Boca Raton, championne de la NAIA en 1987.

La prochaine rencontre internationale à laquelle l'équipe canadienne participera sera les Jeux de la Francophonie prévus pour 1989, au Maroc. ■

Boxe - Tournoi international Coupe Canada 88

OTTAWA — Les meilleurs boxeurs des quatre coins du monde se retrouvaient à Ottawa au début juin 1988, à l'invitation de l'Association canadienne de boxe amateur, pour le tournoi de la Coupe Canada organisé par le Beaver Boxing Club d'Ottawa.

Des 119 boxeurs en lice, 4 venaient du Nigeria et 9 du Maroc.

Voici les résultats, Les finalistes, par catégorie par équipe :

Canada, 48 points	48 kg — Olson, Canada
Écosse, 17 points	51 kg — Desavove, France
Maroc, 19 points	54 kg — Achik, Maroc
France, 15 points	57 kg — Anderson, Écosse
URSS, 14 points	60 kg — Kane, Écosse
Angleterre, 9 points	63,5 kg — Leduc, Canada
États-Unis, 4 points	67 kg — Rupa, Canada
Suède, 3 points	71 kg — Sherry, Canada
Bulgarie, 1 point	75 kg — Marcus, Canada
Australie, 2 points	81 kg — Kosolofiki, Canada
Nigéria, 2 points	91 kg — Glasby, Canada
	91 + kg — Lewis, Canada

Communications Canada

Communications Canada parraine une série de projets visant à évaluer la pertinence des nouvelles technologies de l'information et des communications dans la prestation des services de santé, la diffusion de programmes de prévention et la formation des professionnels de la santé. De concert avec des organismes de santé nationaux et internationaux, le Ministère concevra des systèmes experts fiables et économiques qui seront largement mis à la disposition d'autres pays et d'organismes de santé. On développera davantage la télémédecine qui permet aux praticiens des régions isolées et défavorisées d'entrer en contact avec les spécialistes pour fins de consultation ou de formation, au moyen de techniques telles que les télécommunications par satellite. Le Ministère a signé un protocole d'entente avec le Centre hospitalier de l'Université Laval International Inc. pour un projet conjoint de recherche dans ce domaine. L'un des objectifs consiste à améliorer la formation médicale dans les pays en développement. On étudie aussi une proposition visant à établir un centre national de premier ordre dans le secteur privé pour la mise au point d'une technologie des communications qui serait appliquée aux soins de santé. On

London (Ontario)

LONDON (Ontario) — M. John Wendell Holmes est décédé à l'âge de 78 ans. M. Holmes a été président et directeur général de l'Institut canadien des relations internationales de 1960 à 1973. Membre du service diplomatique canadien de 1943 à 1960, il a servi à Londres, à Moscou et aux Nations Unies, à New York. Il fut aussi actif dans les affaires du Commonwealth. ■

Stockholm

STOCKHOLM — Madame Gayles Gilchrist James, de l'Université de Calgary, devient la première Canadienne à être élue présidente de la Fédération internationale des travailleurs sociaux. Cette association professionnelle regroupe 50 pays membres.

Le Canada et l'Afrique

peut se renseigner davantage auprès de Communications Canada, Direction de l'information, 300, rue Slater, Ottawa (Ontario) Canada K1A 0C8. Tél. : (613) 990-4900. ■

Cameroun — Le Directeur général de la Cameroun Radio-Télévision, M. Florent Etoga Ely, était l'invité du gouvernement canadien à la fin septembre pour une visite médiatique. Plusieurs projets de coopération ont alors été discutés pour l'avenir.

Tunisie — Le Directeur général M. Slaheddine Maaoui, de la Société nouvelle d'impression, de presse et d'édition (SNIPE) de la Tunisie, société-éditrice du journal « La Presse », a visité le Canada en octobre dernier dans le but d'affermir les relations entre les deux pays, dans le domaine des médias et de l'édition.

Maroc — Monsieur M. Tricha, Directeur de la Radio-Télévision marocaine (RTM) et Monsieur S. Benbarka, Directeur du Centre cinématographique marocain, ont fait une tournée de l'est du Canada. La visite a permis de discuter des différentes avenues de coopération possibles entre leurs organismes respectifs et les intervenants canadiens du secteur de l'audio-visuel. ■

TV 5 — Québec et Canada

Les réseaux de télévision par câble du Canada (hors Québec) offrent gratuitement depuis septembre dernier les émissions du canal international TV5. Celui-ci transmet par satellite des émissions d'information et culturelles en provenance de la France, de la Belgique et de la Suisse, ainsi que du Québec et de l'Ontario (TVOntario). ■



Le jazzman canadien Oliver Jones

Film tourné en Afrique sur Oliver Jones

Le jazzman canadien Oliver Jones prépare une tournée en Afrique pour mars-avril 1989. Au cours de cette tournée, le cinéaste canadien Martin Duckworth, avec l'appui du producteur de « Les ateliers audio-visuels » de Montréal et l'Office national du film, fera un film qui tentera de cerner l'interaction naturelle qui se produira entre le jazzman canadien et les musiciens traditionnels africains.

Le tournage doit avoir lieu au Cameroun et au Nigeria. On tentera de démontrer comment, par le biais de la musique, la communication peut se faire sans parole.

Martin Duckworth revient d'une pré-tournée au Cameroun et au Nigeria avec quelques membres de son équipe (Sam Grana et Olivier Nana), déjà imbu du milieu africain traditionnel très riche et débordant d'idées que seul le créateur qu'il est pourra éventuellement transmettre. . . sur la pellicule. ■

« Le Bambou, plante miraculeuse »

Un film du producteur-réalisateur Neill McKee, lauréat de plusieurs prix, a été présenté en première en janvier, au bureau du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) à Ottawa. M. McKee est attaché à la Division des communications du Centre et a produit 25 films pour le CRDI depuis 1975. Ce film en couleur, d'une durée de 27 minutes et qui illustre les efforts du Centre pour accroître la production et la qualité, a été tourné en Asie du Sud-Est. On peut l'obtenir en copie 16 mm ou en vidéocassette formats U-matic, VHS ou Betamax en signaux NTSC, PAL ou SECAM. Renseignements : CRDI, Division des communications, C.P. 8500, Ottawa, Canada K1G 3H9. Tél. : (613) 236-6163. ■

Contributions pour la 33^e édition de « Le Canada et l'Afrique »

Ce 33^e numéro de la revue « Le Canada et l'Afrique » a été rendu possible grâce aux contributions directes et indirectes de plus de 60 organismes privés et publics et plus d'une centaine de personnes à travers le Canada. Il serait donc impossible de remercier individuellement tous ces collaborateurs, mais nous espérons qu'ils se reconnaîtront parmi les mentions suivantes : à savoir, l'AUCC (M^{me} Egron-Pollock), le ministère des Communications (M. Michel Grigeault), M. Marius Bujold, du ministère des Affaires extérieures (MAE), qui grâce à son inspiration et sa détermination, a rendu possible la continuation de la revue, en dépit des coupures des ressources. Il faut aussi souligner l'apport de M. Georges Hénault de l'IDIC de l'Université d'Ottawa, du professeur Tim Shaw du Centre d'études africaines de l'Université Dalhousie, ainsi que les efforts déployés par le secteur Communication et culture du ministère des Affaires extérieures, qui nous a prodigué des conseils indispensables.

Enfin, les divers responsables des groupes reliés aux relations économiques et à la promotion commerciale du MAE (GAT — Sylvie Gariépy, EER, BTC, ainsi que TNO, etc.), le groupe spécial sur l'apartheid, GGBS du MAE et M. Brian King de BCP au MAE, qui a fait les démarches nécessaires pour obtenir la majorité des photos.

On a également pu compter sur la collaboration de la section des organisations internationales (IMU) du MAE, ainsi que des organismes suivants : la Ville de Montréal, Élections Canada, le Palais des Congrès de Montréal, Canadair, la Ville de Toronto, le Festival international du Jazz de Montréal, la Francophonie (IFX) du MAE, Oliver Jones et M^{me} Clarke, la revue *Liaison* et le Musée canadien des civilisations, SR Telecom, Rythme du Monde 88, la Fédération des enseignants et enseignantes du Canada, l'Association olympique canadienne, le professeur O'Manique de l'Université Carleton, M^{me} Christine Aislabie du MEER (la

mode), Tennis Canada, Boxe Canada, Cyclisme Canada, l'ACDI (Afrique francophone), le Direction des biens (MRP) du MAE, la bibliothèque (BFL) du MAE, Désarmement et défense (IDA) au MAE, l'Association pour l'exportation du livre canadien (AELC), la Ville d'Ottawa, etc. M. Gérald Chartrand, du MAE, a joué le rôle de coordonnateur et d'éditeur responsable de ce numéro. ■

Expédition polaire Canada — URSS

La première expédition conjointe Canada-URSS a mis plus de trois mois à parcourir les quelque 2000 km qui séparent les deux pays par la voie du pôle nord.

L'équipe comprenait quatre Canadiens et sept Soviétiques sous la direction conjointe de Dimitri Shparo, héros

populaire en Union soviétique, et de l'explorateur canadien de renom, Richard Weber. Les 11 explorateurs ont traversé des plaines fouettées par le vent, à des températures de -50°C, et baignées dans la lumière solaire 24 heures par jour. L'expédition est partie de la pointe la plus septentrionale de la Sibérie en URSS et s'est rendue à Cap Columbia sur l'île canadienne d'Ellesmere, franchissant ainsi la calotte glaciaire de l'Arctique à skis et sur radeaux pneumatiques.

L'équipe, qui était suivie par satellite et escortée par avion, a réalisé tout au long du parcours des expériences scientifiques médicales, psychologiques et géomagnétiques. ■

Équipes du Canada et de l'URSS — expédition polaire



Élections en Nouvelle-Écosse

Les élections provinciales, qui se sont tenues au début de septembre 1988 en Nouvelle-Écosse, ont vu les Conservateurs du Premier ministre John Buchanan conserver le pouvoir avec une majorité réduite. Des 52 sièges, 28 sont allés aux Conservateurs (une réduction de 14 sièges) et 21 aux Libéraux de Vince MacLean (une augmentation de 15 sièges). Les Néo-démocrates d'Alexa McDonough ont obtenu deux sièges (une perte d'un siège). Un indépendant a aussi été élu. Les pourcentages du vote populaire se répartissent donc ainsi : 43 % en faveur des Conservateurs, 39 % pour les Libéraux et 16 % pour les Néo-démocrates. ■

Capitales nationales du monde

Le groupe chargé d'organiser la prochaine Conférence des maires des capitales nationales du monde doit se réunir au début de 1989 au Caire, en Égypte, pour en déterminer le programme. Cette deuxième Conférence des maires doit se tenir à Dakar, au Sénégal, en 1990.

On se souviendra que la première conférence avait été organisée par la ville d'Ottawa, au Canada, en octobre 1987. Quelque 300 maires et administrateurs civils s'étaient alors réunis pour discuter des problèmes communs aux capitales nationales, pour élaborer des solutions, ainsi que pour lancer un processus de collaboration. ■

La mode au Canada



Mode canadienne

Mais quelle élégance! Quel vêtement pratique! Les critères qui dictent l'évolution et les tendances saisonnières de la mode de l'est à l'ouest du Canada demeurent difficiles, sinon impossibles à cerner. Toutefois, en général, on peut dire que la garde-robe des Canadiens et Canadiennes est directement liée à leurs activités. Les Canadiens sont des gens généralement pratiques (les saisons l'imposent), mais qui sont conscients que si l'élégance est une qualité naturelle, elle peut être modifiée et raffinée par les conseils d'un bon tailleur et le choix d'un vêtement approprié.

Au Canada, l'homme a tendance à être hésitant. Son habillement est uniforme et sa prudence se traduit par le conservatisme. La femme, elle, est plus réceptive aux nouveautés. La féminité est importante et la garde-robe varie beaucoup plus et reflète souvent ses préoccupations et activités. Là aussi on dénote un certain conservatisme, les tenues des femmes se ressemblant et se distinguant souvent par groupe d'activités sociales et professionnelles. Enfin, en général, la fantaisie se traduit par la couleur et les accessoires.

Le Canada et l'Afrique

C'est chez les jeunes qu'on retrouve une plus grande variété, bien que le « bleu denim » domine toujours. Le vêtement de loisir est en hausse, ce qui reflète un accroissement du temps qu'on y consacre.

L'industrie canadienne de la mode a depuis quelques années acquis une réputation mondiale d'excellence. On reconnaît de plus en plus l'esprit innovateur des nombreux dessinateurs canadiens de mode et l'attrait de leurs modèles. L'industrie compte plus de 2 600 établissements qui ont un chiffre d'affaires de plus de 7,5 milliards de dollars et occupent près de 114 000 Canadiens. Le marché demeure en nette progression (21 % de 1980 à 1986) et alimente surtout les détaillants canadiens, bien que l'exportation prend de plus en plus d'importance (5,5 % de la valeur du marché), 20 % allant vers des destinations autres que les États-Unis.

Les dessinateurs canadiens ont transformé la physionomie de la mode canadienne. Plusieurs grands noms se sont imposés au cours de la dernière décennie et, à l'instar des fabricants qui travaillent pour eux, ils suivent les tendances mondiales auxquelles ils donnent une touche typiquement canadienne. De grandes organisations d'acheteurs s'intéressent à l'élaboration de programmes de marques de distribution avec la collaboration des fabricants, à la fois pour les articles de haute couture et les articles à la portée de toutes les bourses.

Si l'industrie canadienne du vêtement, dont la mode fait partie intégrante, a pris une certaine envergure et contribue largement à l'économie du pays, la mise en marché des articles de mode est loin d'être coordonnée et centralisée. Le « marketing » se fait souvent de façon individuelle par les nombreux fabricants et distributeurs. Pour simplifier les choses, on peut toutefois parler de trois grandes régions, soit le Québec, qui est de loin la plus importante, Toronto et ses environs, et l'Ouest. Mentionnons, entre autres, le salon « Montréal prêt et collections internationales », grande fête du prêt à porter qui se tient en mars, le Festival canadien de la mode qui se tient annuellement à Toronto et enfin, dans l'ouest du Canada, les nombreux défilés de mode et salons de Vancouver, Calgary et autres.

Chic, qualité, originalité! Ainsi peut-on décrire le vêtement canadien. ■

Coquetterie sans frontière

Là où les petits besoins en coquetterie les plus humains du monde se font sentir, une entrepreneuse est vite née.

De tous les coins du continent africain surgissent ces entrepreneuses : des quartiers populaires aux milieux snobs et sophistiqués; de la secrétaire en voyage à l'épouse de fonctionnaire et la femme d'affaires, elles voyagent à l'étranger. Elles font main basse sur les articles courants et de grande mode dans tous les magasins et boutiques d'Europe, d'Asie et d'Amérique; elles cherchent les articles pour jeunes, vieilles, femmes du monde et femmes de village, coquettes ou non; elles bondent leurs valises; elles passent les douanes et elles évitent les licences de commerce et les taxes.

Rentrées dans leur ville africaine, elles font la tournée des bureaux d'affaires; elles fréquentent les couloirs de l'administration, les centres de quartiers et elles visitent les villages pour écouler leur précieux fardeau. Elles créent la joie et soignent l'orgueil de leurs clientes.

Elles sont devenues sans doute les ambassadrices africaines de la mode mondiale les plus éloquentes; aucune frontière ne leur résiste et aucun milieu ne peut leur fermer leurs portes.

Elles sont l'exemple par excellence des échanges inter-culturels, elles font le trait d'union entre les pays et les niveaux sociaux; elles sont aussi l'expression la plus évidente de la futilité des contrôles et des impositions tarifaires (GATT ou autres); elles sont tout simplement les meilleures représentantes, attitrées ou non, de la bonne vieille coquetterie de tous les jours. ■



Mode canadienne

L'atmosphère en évolution :

Implications pour la sécurité du globe

TORONTO — Une conférence internationale ayant pour thème « L'atmosphère en évolution : Implications pour la sécurité du globe » s'est tenue à Toronto du 27 au 30 juin 1988. Elle a réuni 340 participants de 46 pays.

L'objectif premier de la rencontre était de sensibiliser les hommes politiques, les décideurs, les médias et le public au problème des changements climatiques et d'entamer un dialogue entre les scientifiques et les technocrates. Dans leurs délibérations, les participants ont confirmé les inquiétudes exprimées un peu partout dans le monde quant aux changements climatiques causés par les émissions plus nombreuses à l'origine de l'effet de serre. L'atmosphère terrestre change à une vitesse sans précédent du fait des polluants d'origine anthropique, de l'utilisation excessive, non efficace et non rentable des combustibles fossiles, et des effets de l'augmentation rapide de la population dans de nombreuses régions.

Des répercussions profondes découleront du réchauffement mondial et de la hausse du niveau des océans, phénomènes qui se manifestent de plus en plus sous l'effet de l'accroissement de la concentration atmosphérique du gaz carbonique et des autres gaz à effet de serre. D'autres grandes incidences résultent de l'appauvrissement de la couche d'ozone qui accroît les problèmes causés par le rayonnement ultraviolet. Les meilleures prévisions dont nous disposons révèlent une perturbation économique et sociale qui pourrait avoir de graves répercussions pour les générations actuelles et futures, aggraver les tensions internationales et augmenter les risques de conflits internationaux et de guerres civiles.

La Conférence invite les gouvernements, les Nations Unies et les institutions spécialisées, le secteur privé, les établissements d'enseignement, les organisations non gouvernementales et les individus à prendre des mesures particulières pour atténuer la crise imminente qu'entraînera la pollution de l'atmosphère. Un pays isolé n'est pas en mesure de résoudre le problème. La coopération internationale pour l'exploita-

tion, la surveillance et la recherche en ce qui concerne les ressources communes est essentielle.

La Conférence invite les gouvernements à établir de toute urgence un *Plan d'action pour la protection de l'atmosphère*. Ce plan doit comprendre une convention-cadre internationale, tout en nous permettant d'encourager d'autres ententes de normalisation, et comprendre aussi des règlements nationaux pour la protection de l'atmosphère mondiale. La Conférence invite aussi les gouvernements à créer un *Fonds mondial pour l'atmosphère* qui serait partiellement alimenté par une taxe prélevée sur l'utilisation des combustibles fossiles dans les pays industrialisés et qui fournirait ainsi une partie importante des ressources nécessaires pour l'application des mesures.

La Conférence constitue une étape extrêmement importante de l'harmonisation des objectifs d'environnement, de société et d'expansion.

Elle constitue un bon point de départ pour des initiatives futures, et tout particulièrement pour la réunion d'experts juridiques et de spécialistes en politiques sur l'élaboration d'une convention-cadre mondiale relative à la protection de l'atmosphère, que le ministère des Affaires extérieures et Environnement Canada accueillera conjointement à Ottawa en février prochain. Les changements climatiques seront à l'ordre du

jour de bon nombre de réunions importantes au cours des quatre prochaines années.

Programmes intégrés

1. Examiner, d'ici à 1992, les besoins des établissements pour la collaboration en matière de recherche, d'évaluation et de conception de lignes de conduite sur le plan international, intergouvernemental et non gouvernemental, au niveau régional et national.
2. Étendre et améliorer, d'ici à l'an 2000, un système mondial de surveillance et d'information des Nations Unies qui comprendra les techniques avancées de mesure, de stockage et d'extraction des données, et de communications afin de déceler les changements survenus aux paramètres physiques, chimiques, biologiques et socioéconomiques qui décrivent collectivement le milieu humain. Les gouvernements doivent être responsables de l'élaboration de ce système.
3. Formuler un programme éducatif qui fera connaître aux générations actuelles et futures l'importance de traiter des questions d'un environnement viable, des mesures nécessaires et du besoin de programmes intégrés interdisciplinaires. ■

Québec — Sommet technologique

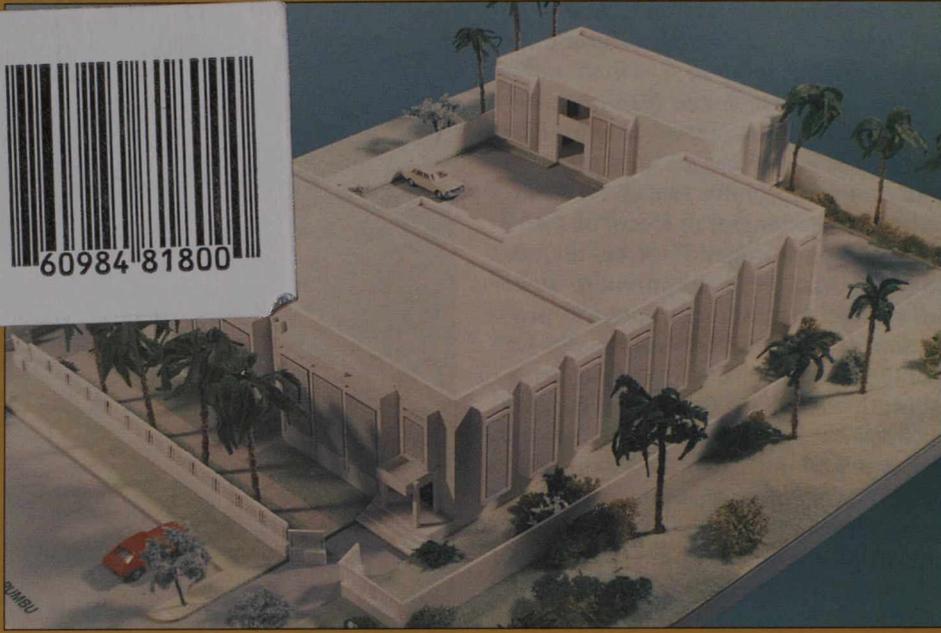
Le premier Sommet québécois sur la technologie avait lieu en octobre 1988. Il réunissait des représentants d'entreprises, du milieu politique et universitaire. Quelque 300 participants ont pris part aux échanges et participé aux 15 ateliers où on a discuté des sujets suivants : innovation et recherche en transport, télécommunication, alimentation et agriculture, électronique, informatique, produits de la forêt et papier, industrie chimique, etc.

Le Québec est déterminé à accentuer ses efforts dans le domaine de la recherche technologique en y injectant près de 11,8 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. ■

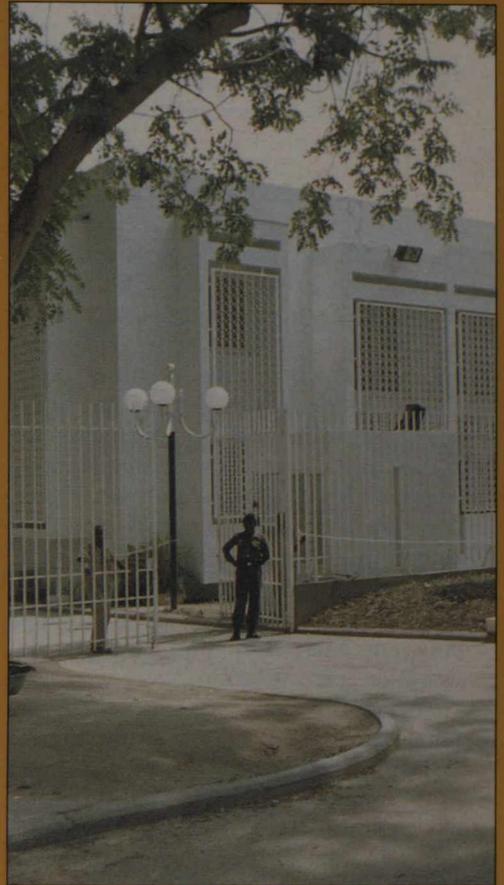
Boursiers algériens

Grâce au programme de bourses à frais partagés entre l'Algérie et le Canada, 49 boursiers algériens sont arrivés au Canada au début de la présente année scolaire. Après un stage intensif d'immersion en anglais à l'automne 1987 à l'Université Concordia et à l'Université d'Ottawa, ces étudiants ont été admis à l'hiver 1988 dans les établissements suivants : École Polytechnique de Montréal (5), Université Queen's (6), Université d'Ottawa (2), Université Laval (24), Université de Montréal (8), Université de Sherbrooke (4). La majorité des étudiants poursuivent leur formation dans les universités francophones. ■

Canada-Zaire



◀ La nouvelle chancellerie qui abrite les bureaux de l'ambassade du Canada à Kinshasa (Zaïre)



Projet d'appui au CAPSA (Centre d'adaptation et de production de semences améliorées) au Zaïre

Situées directement sur le parallèle de l'Équateur dans la région du Nord-Kivu au Zaïre, les installations de la ferme semencière du CAPSA de Luoto ont été entièrement rénovées afin de permettre la réalisation d'un important projet (7,5 millions de dollars) de l'ACDI dans les domaines de la recherche agronomique appliquée, la multiplication et la diffusion de semences améliorées auprès des paysans.▼



Un Challenger de la société Canadair de Montréal, livré récemment à une société zaïroise

